

# Belleau

BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

***Bienvenue chez-vous !***

***On fait le tour  
du propriétaire***

Avril 2023

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### Table des matières

Bienvenue chez vous ! .....	4
Le certificat de localisation .....	5
Les bornes.....	5
Le terrassement.....	5
Arrosage et entretien de votre nouvelle pelouse .....	6
L'aménagement paysager.....	6
Les trottoirs et entrées de stationnement .....	7
Agrandissement de votre stationnement.....	7
La toiture en bardeaux d'asphalte .....	8
Toit plat.....	8
Les gouttières .....	8
La fondation.....	9
Isolation R-5 sous dalle de béton.....	9
Les murs de fondation et la dalle du plancher de béton.....	9
Le balcon .....	9
L'électricité.....	10
Le chauffage électrique.....	10
La plomberie.....	10
Nettoyage du réseau d'aqueduc .....	12
Nettoyage du réseau d'égout.....	12
La salle de bains et les carreaux de céramique.....	12
Les drains de plancher.....	13
Les clapets de retenue.....	13
Le chauffe-eau .....	13
La condensation .....	13
Contrôle de l'humidité dans votre maison, c'est votre responsabilité ! .....	14
Taux d'humidité idéal .....	14
Échangeur d'air.....	15
Charpente, murs et planchers.....	17
Joints craqués et vis ressortie .....	17
Les panneaux de gypse.....	17
Liste des problèmes normaux : .....	17
Les planchers de bois franc .....	18
Entretien .....	18
Revêtement extérieur – Vinyle.....	18
Nettoyage et Entretien .....	19
Fibrociment James Hardie .....	19
L'Acier.....	19
Revêtement extérieur – Maibec.....	20
Porte de garage (réf : Portes de garage Mackie) .....	21
Planchers de bois-francs .....	22
Carreaux de céramique .....	22
Bois-Flottant.....	23
Nettoyage de l'échangeur d'air .....	23

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

Comptoirs de stratifiés (guide de performance APCHQ, p. 226) .....	24
Avertisseur de fumée .....	24
Frais de réparation pour la Câblodistribution.....	25
Installation d'antenne parabolique (Bell ou autres).....	25
Aide-mémoire .....	25
Transfert du compte d'Hydro-Sherbrooke/Hydro-Québec.....	26
Casiers postaux .....	26
Bacs roulants (poubelle, recyclage, compost) .....	26
Droits de mutation (taxe de Bienvenue).....	28
Taxe foncière (Sherbrooke) .....	28
Taxe scolaire .....	28
Règlements d'harmonie – <i>Plateau McCrea</i> .....	29
GARANTIES .....	32
La garantie – GCR et Garantie Construction résidentielles .....	33
Toiture Tendance.....	34
Ouvertures (Portes & Fenêtres) – Portes d'acier.....	35
Chauffe-eau de marque GIANT A.O. Smith Proline ou équivalent.....	44
Certificat de garantie prolongée limitée.....	44
Échangeur d'air de marque Venmar Série N .....	46
ANNEXES .....	47
Calendrier des entretiens .....	48
Arrosage et entretien de votre nouvelle pelouse .....	49
Quelques numéros de téléphone .....	52

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **Bienvenue chez vous !**

Pour plusieurs d'entre vous, l'achat d'une maison neuve constitue une expérience enrichissante que vous anticipez avec plaisir. Pour d'autres, il s'agit d'un chemin que vous avez déjà parcouru et que vous connaissez bien.

Vous êtes passé par plusieurs étapes durant votre parcours chez Belleau bâtisseur de patrimoine, maintenant que vous avez vos clés, vous êtes chez vous... mais l'aventure n'est pas encore terminée. Compte tenu du nombre de systèmes, de produits et de matériaux utilisés pendant la construction, il faut vous attendre à ce que certains d'entre eux nécessitent des ajustements ou de légères modifications.

Votre nouvelle résidence est un lieu où toutes les gammes d'émotion et de bonheur y passeront. Mais votre maison, c'est aussi, des murs et plafonds, portes et fenêtres, chauffage et éclairage, terrassement et balcons, isolation et revêtement, et bien d'autres.

Nous passerons à la loupe, et avec vous, les caractéristiques les plus importantes de votre maison.

C'est une véritable visite guidée que nous vous invitons à faire et qui vous fournira, les informations pertinentes et nécessaires pour une utilisation responsable, optimale et agréable de votre maison.

Bonne visite !

### Le certificat de localisation

Un arpenteur-géomètre professionnel a la tâche de localiser l'emplacement de votre maison sur votre terrain. Ce certificat permet à la municipalité et à l'institution bancaire de s'assurer de la conformité des marges de recul, avant, arrière et latérales. Ce document pourra aussi vous assurer qu'il n'y aura pas de chicane de « clôture » avec vos voisins lors de l'installation d'une haie, d'une remise ou même d'une piscine ou d'un spa.

Votre certificat de localisation fait partie d'une documentation légale lors de la constitution de votre acte de prêt et de votre acte de vente. Il est donc important de le conserver précieusement.

### Les bornes

Les mesures inscrites sur votre certificat de localisation sont officielles, mais ne peuvent à elles seules vous permettre de localiser les limites de votre terrain : ce sont les bornes qui permettent de connaître très précisément les limites de votre terrain. Ces bornes sont de petites tiges métalliques à tête de plastique de couleur orange ou rouge.

Il peut arriver lors de travaux de nivellement de terrain ou de travaux d'infrastructure qu'elles aient été enterrées par mégarde. Si vous ne trouvez pas vos bornes, à l'aide de votre certificat de localisation, veuillez nous le faire savoir en communiquant par courriel à : [info@ccbinc.ca](mailto:info@ccbinc.ca).

### Le terrassement

Après la livraison de votre propriété et si vous avez modifié votre terrain, tel que : cabanon, aménagement paysager, asphalte, piscine, spa ou toute autre. Belleau bâtisseur de patrimoine n'est plus responsable de votre terrain advenant les problèmes suivants :

- Accumulation d'eau ;
- Mauvais drainage ;
- Affaissement ;
- Tourbe jaunie.

Il est normal de voir apparaître des flaques d'eau après de fortes pluies, la majorité des terrains ont un fond glaiseux donc difficile de drainage.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

Il est possible de modifier le nivellement de votre terrain, mais considérant les problèmes de drainage qui pourraient affecter votre propre terrain et aussi celui de vos voisins, vous pourriez être tenu responsable des dommages causés par vos travaux.

Si vous corrigez la pente de votre terrain, vous ne pouvez pas improviser, rappelez-vous que :

- L'eau qui tombe sur votre terrain doit y rester ;
- L'eau de ruissellement doit être dirigée vers la rue, les fossés ou vers les drains de votre maison ;
- Les pentes du terrain ne doivent pas se diriger vers les fondations, mais plutôt s'en éloigner ;
- L'écoulement des eaux ne doit pas être bloqué par des plates-bandes ;
- La circulation d'équipements lourds le long des fondations doit être évitée afin d'empêcher de provoquer des fissures.

### **Arrosage et entretien de votre nouvelle pelouse**

Les premiers jours sont les plus importants quant à l'arrosage, et on doit répéter que les premières heures sont encore plus importantes. Si le gazon n'est pas arrosé à temps au premier jour, le gazon peut sécher et jaunir dans les jours suivants. Même avec une abondance de pluie ou d'eau, il peut demeurer jaune et reprendre de la couleur seulement dans deux ou trois semaines.

Une fois la première journée passée avec succès, le gazon devrait être arrosé tous les jours. Pendant la première semaine, arroser à tous les endroits et environ une heure à chaque endroit.

On doit arroser pendant environ une heure, car l'arrosage de la surface n'est pas ce dont le gazon a besoin, c'est plutôt un arrosage en profondeur qui imbibera les racines et rendra le sol plus mou facilitant la descente des racines dans la terre pendant les premiers jours.

Pendant la deuxième semaine, si l'on voit que le gazon a bien pris et qu'il est d'une belle couleur, on peut sauter une journée et arroser tous les deux jours. Après les deux premières semaines, on peut procéder avec un arrosage régulier qui dépend de l'endroit et la température de la région.

### **L'aménagement paysager**

Vous aurez, sans doute, le goût de planter une haie d'arbustes ou de jeunes arbres, prévoyez l'espace qui leur permettra de grandir sans faire obstruction à vos plates-bandes... et à votre maison.

Certaines municipalités réglementent la plantation d'arbres, vérifiez auprès de votre pépiniériste ou directement à votre municipalité.

Un petit conseil, de grands arbres ombrageux situés sur les côtés est, sud et ouest de la maison rafraîchiront votre maison durant l'été alors que l'hiver, les arbres dénudés laisseront le soleil la réchauffer.

### **Les trottoirs et entrées de stationnement**

Durant l'année qui suit l'excavation et la construction de votre maison, il peut se produire un affaissement normal du terrain le long des fondations. Vous pourrez facilement corriger cette situation en ajoutant un peu de terre aux endroits touchés et ainsi éviter une accumulation d'eau.

Il est recommandé d'attendre au moins un an avant d'entreprendre les travaux de recouvrement de votre entrée de stationnement.

Le béton demande beaucoup de temps avant de durcir complètement, vous pourriez voir apparaître des fissures capillaires. Ces fissures ne permettent pas l'infiltration d'eau. Si votre fissure n'est pas plus large que l'épaisseur de trois cartes de crédit (3 mm), vous n'avez pas à vous inquiéter. Cependant, il faudra vous occuper des fissures plus grossières en les corrigeant vous-même ou les faire corriger par un entrepreneur spécialisé.

En hiver, l'utilisation de sel ou de calcium peut endommager considérablement vos surfaces de béton. Utilisez plutôt du sable ou un autre produit approprié. Les instruments tranchants comme une hache ou un pic sont aussi déconseillés pour déglacer vos surfaces de béton.

### **Agrandissement de votre stationnement**

Belleau bâtisseur de patrimoine s'occupe de faire votre entrée de cour dans le prix de la maison. Pour chaque maison, il y a une grandeur à respecter par rapport à la grandeur du terrain. Lorsque nous recevons le plan d'implantation de votre maison, la ville implante également les stationnements pour votre maison. Nous ne pouvons agrandir votre stationnement plus que la norme donnée par la ville.

Si vous décidez de l'agrandir par vous-même, veuillez noter que nous nous dégageons des amendes et de la correction de la ville de Sherbrooke.

Si vous demandez à un de nos sous-traitants sur place de l'agrandir, sans passer par Belleau bâtisseur de patrimoine, nous vous enverrons une facture pour le temps de dérangement, les matériaux et des frais d'administration seront ajoutés à votre facture.

Vous devrez également signer une lettre de dégageement pour déresponsabiliser notre entreprise sur les travaux de stationnements faits par vous-même.

### **La toiture en bardeaux d'asphalte**

L'entrepreneur a pris toutes les précautions lors de la construction de la toiture, mais les conditions climatiques de nos régions peuvent causer des problèmes.

Les vents violents peuvent soulever les bardeaux d'asphalte et les faire décoller : ce sont des réparations ou des travaux mineurs que vous ne devez pas négliger de faire.

Il pourrait aussi avoir des différences de coloris dans les bardeaux d'asphalte. Ces différences sont normales et n'affectent en rien la durabilité et l'efficacité de votre toiture. Elles finiront par disparaître après un certain temps.

On vous conseille de faire une inspection minutieuse de l'état de votre toiture, 2 fois par année. Cette visite sur le toit vous évitera des ennuis et vous permettra en même temps de nettoyer les gouttières et de réparer, les scellants fissurés.

L'installation d'appareils comme les antennes de télévision peuvent endommager les toitures. Assurez-vous que les dispositifs de retenue (crochets, haubans) soient scellés de façon à empêcher toute infiltration d'eau.

Si votre toiture est endommagée à la suite de vents violents de moins de 96 km, vous pouvez faire les démarches auprès des compagnies de bardeaux soit IKO ou BP pour le remboursement des frais reliés à la réparation.

### **Toit plat**

Toiture système bicouche élastomère pour les toits plats. Pour plus de détails, voir la section Certificat Toiture tendance page 33.

### **Les gouttières**

Les gouttières et tuyaux de descente ont pour fonction de diriger l'eau loin des fondations de votre maison. Les tuyaux de descente ne doivent jamais être raccordés au drain français. Ce dernier est un tuyau d'utilité, et serait rapidement obstrué par différent débris.

Prévoyez un nettoyage saisonnier des gouttières pour éviter tout blocage pouvant être causé par la présence de feuilles ou d'autres objets. Si vous devez utiliser une échelle pour vous rendre sur le toit, évitez de l'appuyer sur les gouttières pour qu'elles ne subissent pas de déformation importante.



## La fondation

### Isolation R-5 sous dalle de béton

La perte de chaleur par le plancher du sous-sol est le facteur à considérer lors de la mise en place de la dalle de béton.

C'est pourquoi Belleau bâtisseur de patrimoine a choisi de mettre un thermofoam R-5 sous toute la superficie de la dalle de béton et une bande le long des murs extérieurs. Pour que la dalle soit protégée contre l'humidité, une membrane de polyéthylène pare-vapeur de 0,006 po est utilisée.

### Les murs de fondation et la dalle du plancher de béton

Au cours de la première année, il peut apparaître des fissures capillaires provoquées par l'évaporation de l'eau pendant la période de mûrissement du béton.

Une partie de l'eau contenue dans le béton s'évaporerait, créant des tensions à l'intérieur du béton. Ces tensions sont responsables de l'apparition de fissures de retrait.

S'il arrivait que l'eau s'infiltrerait par ces fissures, communiquez avec notre service après-vente en remplissant le formulaire suivant : [www.ccbinc.ca/contact/#customerServiceForm](http://www.ccbinc.ca/contact/#customerServiceForm)

Il est possible que vous voyiez apparaître une poudre blanche sur la partie extérieure des murs de fondation du sous-sol. Vous pourrez enlever ces résidus au moyen d'une simple brosse.

## Le balcon

Le patio ou le balcon est soumis à une circulation souvent très intense, en plus de subir la pluie, le soleil et la neige.

Le balcon peut se détériorer rapidement si on ne l'entretient pas convenablement. Si votre balcon est en bois, les attaques dont il est victime peuvent l'abîmer sérieusement. Si votre balcon est en béton, des fissures capillaires peuvent apparaître, nous en avons déjà fait référence.

Seul un entretien régulier et adéquat vous permettra de lui garder un « air de jeunesse ».

Sous l'effet du gel, certains types de sol peuvent subir un gonflement risquant ainsi de causer des dommages à votre balcon. C'est pour éviter ce genre de problème que votre entrepreneur a laissé un espace libre sous le balcon de béton. Il faut éviter de mettre la neige sur les côtés de votre balcon.

Évitez de remiser le bois de foyer sur votre balcon, il n'a pas été conçu pour ça.

### L'électricité

L'installation du système électrique de votre maison a été réalisée par un entrepreneur spécialisé responsable.

Si un appareil électrique ne fonctionne pas ou si une prise de courant est défectueuse, vérifiez dans le panneau l'état du disjoncteur. La plupart du temps, vous y trouverez la source de vos problèmes.

Si votre prise extérieure ne fonctionne pas, vérifiez le bouton de remise en marche (*reset*). N'oubliez pas que les 2 prises extérieures sont reliées ensemble.



- Le système électrique est garanti la première année seulement.

### Le chauffage électrique

Ce système ne requiert presque pas d'entretien, sauf de nettoyer les éléments chauffants au début de chaque saison.

Ne vous inquiétez pas des craquements ou des odeurs de brûlé lorsque le chauffage démarre ; il s'agit de dilatation du métal et de la poussière accumulée sur les éléments, ce phénomène est tout à fait normal.

Laissez vos plinthes respirer à l'aise : la circulation de l'air chaud doit pouvoir se faire librement et facilement. Il convient d'éloigner tout objet, meuble ou rideau de cette source de chaleur.

Vos rideaux bougent ? Les fenêtres étant refroidies à l'extérieur et soumises en même temps à l'air chaud et humide de l'intérieur, ce contraste chaud-froid provoque un léger courant d'air froid à l'intérieur de la maison.

### La plomberie

L'installation de votre maison a été effectuée par un entrepreneur spécialisé selon les normes du Code de plomberie en vigueur. Nous vous avons préparé une liste de quelques recommandations des situations les plus fréquemment rencontrées. Vous devrez porter une attention spéciale dans le but de favoriser le bon fonctionnement de votre plomberie à long terme.

- Remplir le drain de plancher au besoin, afin d'éviter toute senteur de parvenir à la surface.
- Enlever le boyau d'arrosage extérieur avant que ne survienne le froid (éviter que l'eau gèle à l'intérieur ce qui pourrait le faire fissurer et ainsi occasionner des dégâts d'eau).
- Toujours essuyer le surplus d'eau qui demeure au pourtour de votre évier et lavabo, pour éviter le gondolement de votre comptoir.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

- Ne pas jeter de nourriture ou de grains de café dans le renvoi de l'évier, car cela peut occasionner des senteurs ou des blocages. De plus, l'accumulation de résidus de savon, de shampoing ou de tout autre détergent à l'intérieur des tuyaux de renvoi peut occasionner des odeurs désagréables. Nous vous conseillons de bien faire couler l'eau chaude dans le renvoi après usage de ces produits nettoyants.
  - N'utiliser que des produits nettoyants doux pour laver vos appareils de plomberie, car cela évitera d'abîmer le lustre de ceux-ci.
  - Pendant toute absence prolongée des occupants, fermer la valve d'eau de votre propriété (**ATTENTION : ne pas fermer la valve d'eau principale, une étiquette y est apposée. Vos voisins seront sans eau durant votre absence.**) et l'électricité du chauffe-eau (voir votre compagnie d'assurance pour de plus amples informations).
  - Ne pas jeter de cheveux, « Q-Tips », tampons, serviettes hygiéniques ou autres dans la toilette, car cela peut la bloquer. De plus, éviter de mettre dans votre réservoir ou toilette, des blocs « genre pastille bleue ou à l'eau de javel » et autres trucs commerciaux vendus pour nettoyer ou parfumer votre toilette. Ils sont très dommageables pour votre toilette. Il se forme une espèce de pellicule gluante transparente qui empêche le mécanisme de votre toilette de bien fonctionner.
  - Changer le boyau d'alimentation d'eau de la lessiveuse aux 5 ans pour éviter trop d'usures ainsi qu'un dégât d'eau.
  - Il est recommandé d'inclure à la police d'assurance de votre résidence, la clause de « refoulement d'égout ». Elle n'est généralement pas incluse dans la police de base, mais peut être ajoutée à la demande de l'assuré à un prix habituellement abordable.
  - La pression d'eau normale indiquée sur votre cadran près de votre chauffe-eau devrait être entre 60 livres et 85 livres. Si la pression monte en haut de 85 livres, contactez votre plombier pour une vérification.
  - Dans le cas d'une fuite d'eau, il est très important d'aller fermer votre valve d'eau le plus vite possible. Il y a une valve d'eau, en dessous de chaque appareil de plomberie (lavabo, évier de cuisine et toilette) et une principale à côté de votre chauffe-eau, qui coupent l'eau complètement dans votre maison.
- Le système de plomberie est garanti la première année seulement.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **Nettoyage du réseau d'aqueduc**

La Ville de Sherbrooke procède à cet entretien annuellement, il est requis afin de préserver la qualité de l'eau potable qui y est distribuée.

Durant ces travaux, vous pouvez vous attendre à des baisses de pression d'eau et à des eaux brouillées. Pour remédier à la situation, vous n'avez qu'à laisser couler l'eau quelques minutes pour que celle-ci redevienne limpide.

### **Nettoyage du réseau d'égout**

Chaque année, la Ville de Sherbrooke procède au curage des conduites d'égout dans différents secteurs de la ville.

Cette opération, qui s'effectue entre mai et novembre, a pour but de prévenir le blocage des conduites principales situées sous la rue et d'éviter les refoulements d'eaux usées dans le sous-sol des résidences.

Il arrive parfois que le curage du réseau d'égout crée des désagréments dans certaines résidences, comme des éclaboussures dans les toilettes, dans les éviers ou dans les drains de plancher. Ces éclaboussures sont parfois accompagnées d'odeurs d'égouts.

Tout d'abord, il faut savoir que l'eau des éclaboussures ne provient pas des conduites d'égout de la rue, mais bien des siphons (*trappe d'odeur : tube recourbé en forme de « S », placé à la sortie des appareils sanitaires, de façon à empêcher la remontée des mauvaises odeurs provenant de l'égout*) de vos différents appareils sanitaires (toilette, évier, drains de plancher). De plus, vous pouvez remédier rapidement à ces inconvénients en ajoutant un peu d'eau dans les siphons de vos appareils et en ventilant bien la maison. Tout reviendra à la normale.

### **La salle de bains et les carreaux de céramique**

La douche et la baignoire ne devraient jamais être utilisées sans que le rideau de douche ou les portes coulissantes soient bien fermés. L'infiltration de l'eau sous un plancher de céramique est un phénomène souvent imperceptible, mais très dommageable avec le temps.

Les baignoires et les cabinets de douche sont maintenant fabriqués en acrylique et en fibre de verre : il ne faut donc pas utiliser de poudre à récurer, un produit qui risquerait d'abîmer vos équipements à tout jamais.

Les éclats et les trous dans l'acrylique ou la fibre de verre causés par un impact ne sont pas garantis.

### Les drains de plancher

Ajouter de l'eau 2 ou 3 fois par année dans les drains de plancher de façon à éliminer les odeurs lorsque le siphon devient sec.

### Les clapets de retenue

Si vous avez opté pour une salle de bain au sous-sol, le plombier a installé un clapet de retenue pour prévenir tout refoulement des égouts municipaux.

Situé dans la dalle de béton du sous-sol, le clapet est accessible par une trappe de nettoyage. Ce clapet doit être nettoyé au moins 2 fois l'an afin de s'assurer de son bon fonctionnement.

### Le chauffe-eau

La température du réservoir à eau chaude électrique devrait être réglée à 50 ° Celsius ou à la position normale. Le réservoir devrait être muni d'une soupape de sûreté, située sur la partie supérieure du réservoir. En cas de défaillance des thermostats, ce dispositif de sécurité réduira la pression, dans les cas où cette dernière excéderait la pression normale de fonctionnement. Ce dispositif ne devrait jamais être utilisé à d'autres fins.

Pour ajuster la température de l'eau : sous les 2 panneaux latéraux, vous avez accès au contrôle de température de l'eau chaude, il est suggéré de la maintenir à 140 ° F.

Si votre chauffe-eau est défectueux après la première année de la prise de possession, communiquez directement avec le fournisseur. Les coordonnées, de ce dernier, se trouvent sur un autocollant apposé directement sur le chauffe-eau ainsi que la description des limites de garanties.

### La condensation

L'apparition de condensation sur vos fenêtres vous amène peut-être à penser que cela résulte d'un défaut de construction ou d'une mauvaise isolation. Vous serez peut-être surpris d'apprendre qu'une maison bien construite est souvent plus vulnérable aux excès d'humidité que les autres maisons.

L'apparition de condensation sur les fenêtres est un phénomène normal qui se produit l'hiver, dans la plupart des maisons. Les maisons neuves sont plus étanches et mieux isolées en raison de méthodes de construction plus perfectionnées.

Pour obtenir un relevé précis du taux d'humidité dans votre maison, procurez-vous un hygromètre. Cet instrument vous confirmera si l'air de votre maison est trop ou pas assez humide.



### **Contrôle de l'humidité dans votre maison, c'est votre responsabilité !**

Les principales sources d'humidité proviennent des occupants, des douches du matin et du soir et les repas de la journée. Les vêtements que l'on fait sécher au sous-sol et le bois supposément sec constituent également d'importantes sources d'humidité.

Au cours de la première année, la vapeur d'eau qui s'échappe des matériaux de structure (bois) et du béton favorise cette condensation. Il faut donc ventiler la maison d'une façon plus importante et adéquate. L'apport d'air frais est le seul moyen d'abaisser le taux d'humidité ambiant. La ventilation peut s'effectuer de façon naturelle par l'ouverture des portes et fenêtres ou de façon mécanique par l'utilisation d'un ventilateur.

Nous vous recommandons de faire l'achat d'un déshumidificateur et de faire l'utilisation de celui-ci pendant la première année. Pour des conseils sur le choix d'un déshumidificateur, référez-vous à la Société Canadienne d'hypothèques et de logement.

Il est suggéré de ne pas abaisser le taux d'humidité sous la barre des 35,5 %.

Les problèmes de porte d'entrée, de serrure ou de poignée, de glace dans le bas des fenêtres sont très souvent reliés à un taux d'humidité trop élevé.

Lors de froid intense, assurez-vous que la chaleur puisse pénétrer dans vos fenêtres pour ne pas accumuler de glace ; ouvrir les rideaux et retirer les moustiquaires peuvent aider à résoudre le problème.

### **Taux d'humidité idéal**

Les habitations sont toutes différentes, mais un taux d'humidité de 30 à 40 % est généralement idéal en hiver pour garder les occupants au chaud et assurer leur confort sans entraîner de condensation dans les fenêtres. En été, il peut se situer entre 50 et 60 %.

Connaissez-vous le taux d'humidité dans votre habitation ? Pour le mesurer, vous pouvez utiliser un instrument conçu à cette fin.

L'humidistat fonctionne avec l'humidité comme le thermostat avec la température. Toutefois, au lieu de mesurer et de régler la température, il mesure le taux d'humidité ambiant et active ou désactive l'humidificateur en conséquence. La plupart des appareils de chauffage résidentiels ne comportent aucune fonction de déshumidification. Ils permettent uniquement d'ajouter de l'humidité au besoin. Si votre habitation est trop humide, il est possible que vous ayez besoin d'un déshumidificateur portatif. Vous pourriez aussi vous procurer un hygromètre, instrument peu coûteux permettant de mesurer le taux d'humidité dans votre habitation. Vous aurez ainsi l'information voulue pour apporter des ajustements au besoin.

Pour en savoir plus sur la gestion du taux d'humidité, vous pourrez consulter le guide suivant : <https://economisezlenergie.ca/en/Astuces-et-Conseils/L-equilibrer-parfaitement-le-taux-d-humidite-dans-votre-habitation>

## Échangeur d'air



**VENMAR**

**AVS**

**VRC 130 PI<sup>3</sup>/MIN 65 ERS**

### LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉCHANGEURS D'AIR PROPULSÉS PAR LA TECHNOLOGIE VIRTUO

Voici les échangeurs d'air résidentiels les plus perfectionnés de l'industrie. De loin supérieurs aux échangeurs d'air standards récupérateurs de chaleur (VRC) ou d'énergie (VRE), la série N propose une plateforme universelle convenant à tout type d'habitation, simplifiant l'installation tout en procurant aux utilisateurs une qualité de l'air optimale. La série N comprend également la technologie de ventilation Virtuo.

### TECHNOLOGIE DE VENTILATION VIRTUO

La nouvelle Technologie de Ventilation Virtuo est la première intelligence artificielle pour échangeur d'air. Virtuo permet à un système de ventilation d'effectuer la vérification du débit d'air, l'équilibrage automatique et de s'auto-ajuster sur la base d'une lecture constante des conditions ambiantes et extérieures. Avec Virtuo, vous pouvez compter sur un algorithme intelligent conçu pour assurer une qualité d'air intérieur optimale. Lorsqu'un changement de pression se produit, Virtuo le détecte et ajuste instantanément le régime des moteurs pour fournir le niveau adéquat en pi<sup>3</sup>/min. 100 % ÉQUILIBRÉ, toujours.

### STANDARD DE HAUT NIVEAU

La série N est équipée de moteurs ECM PMSM, les plus efficaces et fiables sur le marché. Elle vient munie d'un filtre MERV 8 inclus et filtration MERV13 offerte en option. Elle inclut des fixations universelles ainsi que des chaînes permettant une installation flexible et rapide.

Jusqu'à 130 pi<sup>3</sup>/min à 0,2 po d'eau

Rendement de récupération sensible jusqu'à 65 % à 0 °C

Bouches de 5 pouces

Mode Recirculation

Bouches sur le dessus ou latérales disponible.

Aussi, la série N s'accompagne d'une toute nouvelle gamme de commandes murales moderne en option, les nouvelles commandes murales offrent différentes options pour rencontrer les besoins et les types d'installation.



**VENMAR**

**AVS**

### VRC 110 PI<sup>3</sup>/MIN 65 ERS

#### LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ÉCHANGEURS D'AIR PROPULSÉS PAR LA TECHNOLOGIE VIRTUO

Voici les échangeurs d'air résidentiels les plus perfectionnés de l'industrie. De loin supérieurs aux échangeurs d'air standards récupérateurs de chaleur (VRC) ou d'énergie (VRE), la série N propose une plateforme universelle convenant à tout type d'habitation, simplifiant l'installation tout en procurant aux utilisateurs une qualité de l'air optimale. La série N comprend également la technologie de ventilation Virtuo.

#### TECHNOLOGIE DE VENTILATION VIRTUO

La nouvelle Technologie de Ventilation Virtuo est la première intelligence artificielle pour échangeur d'air. Virtuo permet à un système de ventilation d'effectuer la vérification du débit d'air, l'équilibrage automatique et de s'auto-ajuster sur la base d'une lecture constante des conditions ambiantes et extérieures.

Avec Virtuo, vous pouvez compter sur un algorithme intelligent conçu pour assurer une qualité d'air intérieur optimale. Lorsqu'un changement de pression se produit, Virtuo le détecte et ajuste instantanément le régime des moteurs pour fournir le niveau adéquat en pi<sup>3</sup>/min. 100 % ÉQUILIBRÉ, toujours.

#### STANDARD DE HAUT NIVEAU

La série N est équipée de moteurs ECM PMSM, les plus efficaces et fiables sur le marché. Elle vient munie d'un filtre MERV 8 inclus et filtration MERV13 offerte en option. Elle inclut des fixations universelles ainsi que des chaînes permettant une installation flexible et rapide.

Jusqu'à 110 pi<sup>3</sup>/min à 0,2 po d'eau

Rendement de récupération sensible jusqu'à 65 % à 0 °C

Bouches de 5 pouces

Mode Recirculation

Bouches sur le dessus

Aussi, la série N s'accompagne d'une toute nouvelle gamme de commandes murales moderne en option, les nouvelles commandes murales offrent différentes options pour rencontrer les besoins et les types d'installation.



### **Charpente, murs et planchers**

#### **Jointes craquées et vis ressortie (Réf. : *APCHQ-le tour du propriétaire*)**

Les matériaux utilisés dans la construction de la charpente de votre maison, de ses murs, plafonds et planchers sont des matériaux qui correspondent aux normes du Code national du bâtiment. À la première apparition de fissures sur les murs et plafonds de votre maison, vous aurez le réflexe de le reprocher à votre entrepreneur. N'en faites rien, ce qui arrive est normal.

Lors de leur assemblage, ces matériaux présentent un taux d'humidité relativement élevé. À partir du moment où vous commencez à chauffer la maison, ces matériaux ont tendance à se contracter, provoquant ainsi l'apparition de diverses imperfections. Ce phénomène est normal.

#### **Les panneaux de gypse**

Le revêtement des murs intérieurs de votre maison a été fait avec des panneaux de gypse, selon la technique dite « mur à sec ».

Ce matériau est soumis à l'influence du rétrécissement des composantes de la charpente et il est normal de voir apparaître certaines fissures, particulièrement au-dessus des cadrages de portes, de châssis ou à la rencontre des murs et plafonds.

L'apparition de petits cercles sur les panneaux (têtes de clous) est également normale.

Attendez un an avant d'effectuer les travaux de correction nécessaires, car il faut une année aux matériaux pour atteindre une certaine stabilité.

#### **Liste des problèmes normaux :**

- Fendillements de joints entre les plaques de gypse.
- Apparition des têtes de clous.
- Fissures étroites dans les pièces de charpente.
- Espaces mineurs entre les armoires ou comptoirs et les murs.
- Fendillements des joints d'encadrement de portes et de fenêtres, des plinthes, des murs.
- Léger rétrécissement des matériaux et retrait au niveau du mur ou des joints.
- Séparation des lattes du plancher ou affaissement mineur du plancher au niveau des plinthes, encadrements ou montants de portes.
- Légers espaces entre les marches ou moulures des marches et des murs.
- Légers craquements dans les planchers.

### Les planchers de bois franc

Les planchers de bois franc sont faits de bois séché au four, mais ils restent quand même sujets aux phénomènes naturels de contraction et d'expansion. Il est normal qu'ils craquent un peu, surtout, dans la période où le chauffage fonctionne presque à plein temps.

En raison du taux plus faible d'humidité dans la maison pendant l'hiver, les pièces de bois peuvent avoir tendance à s'éloigner les unes des autres. Durant l'été, ce phénomène se résorbera de façon naturelle. Il est important de garder un taux d'humidité entre 35 et 55 % dans votre résidence.

Les vernis appliqués sur le plancher de bois franc sont très résistants, mais il y a une limite.

Un talon aiguille peut marquer un plancher de bois, ébrécher une tuile de céramique, perforer un tapis et endommager un prélat.

Le bois est un matériau vivant, il se peut qu'il fendille là où il y a un nœud, cela est normal.

## Entretien

### Revêtement extérieur – Vinyle

Bien que le revêtement en vinyle soit l'un des matériaux de construction le plus durable aujourd'hui, il demandera cependant un nettoyage occasionnel comme n'importe quel autre produit exposé aux conditions atmosphériques. Si votre revêtement a besoin d'être nettoyé, la procédure de nettoyage simple suivante devrait être entreprise annuellement ou aussi souvent que les conditions l'exigent. La solution nettoyante devrait être appliquée sur la surface souillée en frottant délicatement avec un chiffon doux, une éponge ou une brosse à poils doux. Une brosse à long manche pour laver l'auto est idéale pour cette tâche. Ne frottez pas vigoureusement, car cela pourrait créer des taches luisantes sur le fini satiné de votre revêtement. Pour empêcher les trainées, il est recommandé de commencer à laver de bas en haut, en rinçant fréquemment avec de l'eau fraîche du boyau d'arrosage.

1. **NETTOYAGE SIMPLE** – Pour les surfaces souillées ou les taches causées par les dépôts industriels, la sève des arbres, les insecticides ou les fumées de cheminées, il est recommandé d'utiliser un détergent ménager non abrasif : 1/3 de tasse de détergent ménager (ex. : Tide) par 3,8 litres (1 gallon) d'eau.
2. **TACHES TENACES** – Pour les saletés atmosphériques importantes et les taches tenaces, la solution suivante devrait être utilisée : 1/3 de tasse de détergent ménager (ex. : Tide), 2/3 de tasse de phosphate trisodique (ex. Soilex), 3,8 litres (1 gallon) d'eau.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

- 3. ACCUMULATION DE MOISSURE** – En certains lieux, la moisissure peut être un problème. Elle apparaît sous forme de taches noires et est habituellement décelée dans les endroits que la pluie n'atteint pas comme sous les avant-toits et sous les toits de porche. La moisissure peut être facilement enlevée en utilisant la solution de base pour les taches tenaces et en y ajoutant de l'hypochlorite de sodium : 1/3 de tasse de détergent ménager (ex. Tide), 2/3 de tasse de phosphate trisodique (ex. Soilex), 1 litre d'hypochlorite de sodium à 5 % (ex. : Clorox) et 3 litres d'eau.
- 4. GOUDRON, PRODUITS DE CALFEUTRAGE ET AUTRES SUBSTANCES HUILEUSES** – Appliquez une petite quantité d'essence minérale directement sur la substance. Rincez immédiatement à l'eau claire.

**ATTENTION** : Ne dépassez pas les concentrations recommandées de produits nettoyants puisque cela pourrait endommager le revêtement.

### Nettoyage et Entretien

Le nettoyage et l'entretien de l'extérieur de votre maison sont une partie importante du maintien de la beauté et la valeur de votre maison. L'étendue et la nature de l'entretien dépendront de l'emplacement géographique et l'exposition du bâtiment. Il est recommandé que les soins et l'entretien normaux se fassent tous les 6 à 12 mois avec un tuyau d'arrosage ou de l'eau à basse pression vaporiser pour enlever la saleté et les débris.

### Fibrociment James Hardie

Les produits James Hardie avec la technologie ColorPlus peuvent être nettoyés avec de l'eau et une brosse douce ou un chiffon. Pour la saleté ou les taches tenaces, un détergent doux et une brosse douce peuvent être utilisés. Pour plus d'information, voir le bulletin technique no. 20. Nettoyage et entretien à l'adresse : [www.jameshardie.com](http://www.jameshardie.com).

### L'Acier

Entretien facile contrairement au fibrociment qui exige d'être régulièrement calfeutré et repeint, un simple rinçage au boyau d'arrosage enlève la majeure partie de la poussière et de la saleté de l'acier pour lui redonner son éclat original.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### Revêtement extérieur – Maibec

Comme tout produit d'extérieur, les revêtements sont sujets à l'accumulation de diverses substances organiques ou inorganiques. C'est une réalité naturelle à laquelle on doit s'attendre. Il est donc important de surveiller l'apparence de vos revêtements pour en assurer la longévité.

#### ATTENTION !

- \* NE PAS UTILISER un détergent dur ou agressif contenant des abrasifs
- \* NE PAS UTILISER une laveuse à haute pression pour nettoyer les revêtements.
- \* NE PAS UTILISER des produits à base d'acide, d'ammoniaque, de javellisant, etc.
- \* Brosser le matériel pour le nettoyer UNIQUEMENT avec une brosse à poil souple (comme les brosses pour nettoyer les carrosseries de voitures).

Autour de la maison, la saleté est omniprésente. Par exemple, elle peut résulter des éclaboussures provoquées par la pluie dans les plates-bandes. Dans ce cas, vous devez :

- a. Nettoyer le revêtement en appliquant un faible jet d'eau avec un boyau d'arrosage à basse pression (moins de 100 psis). Noter qu'on doit nettoyer uniquement la surface salie.
- b. Dans les rares cas où un simple jet d'eau ne suffirait pas à déloger la saleté, frotter doucement la surface à l'aide d'une brosse à poils souples en utilisant un détergent doux dilué sans abrasif de type détergent à lessive ou d'un détergent à lave-vaisselle, dilué comme suit : 1/3 tasse de détergent pour 3 litres d'eau. Les détergents à vaisselle réguliers ne sont pas recommandés puisqu'ils génèrent de la mousse. Rincer doucement avec un boyau d'arrosage à basse pression (moins de 100 psis).

Si la saleté ne disparaît pas, il est possible qu'elle soit d'origine chimique (composante d'un produit de toiture, pollution ou autres) et qu'un produit de nettoyage spécifique soit nécessaire.

- c. Vous assurez que les sources de saleté sont bien contrôlées et qu'elles se trouvent à une distance minimale de 6" à 8" (15 à 20 cm) du revêtement.
- d. Installer des gouttières et vous assurer qu'elles ne sont pas obstruées, ce qui provoquerait leur débordement et d'éventuelles éclaboussures.
  - \* Bien qu'elles prennent parfois l'apparence de moisissures, les taches sur les seuils de fenêtres pourraient n'être qu'une accumulation de saleté provoquée par l'humidité s'écoulant des murs.

S'il est effectué correctement et au moment approprié, le nettoyage du revêtement n'endommagera pas le fini de ce dernier.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **Porte de garage** (réf : Portes de garage Mackie)

Afin d'assurer un fonctionnement doux et de longue durée de votre porte, Portes de garage Mackie vous recommande le programme d'entretien ci-dessous. Nous vous recommandons de recourir à notre équipe de techniciens certifiés afin de réaliser cette vérification annuelle.

#### **Pour la surface de votre porte, nous vous recommandons :**

- Nettoyer votre porte au moins une fois par année avec un savon doux et une brosse d'automobile ;
- Éviter les nettoyeurs trop forts qui pourraient abîmer la peinture ;
- Il est conseillé de donner une couche de cire de type GS-200\* pour donner un bel éclat lustré à votre porte et en faciliter l'entretien.

#### **Pour tous les types de coupe-froid, nous vous recommandons :**

- Pour garder l'apparence et leur souplesse, de les laver avec un savon doux ;
- De les lubrifier environ deux fois par année avec un lubrifiant à base de silicone de type LS-300\* ; N. B. Il est très important de ne jamais utiliser de lubrifiant à base de pétrole.

#### **Pour la ferronnerie, nous vous recommandons :**

- Lubrifier, deux fois par année, toutes les pièces mobiles telles que les roulettes, pentures, poulies, ressorts et mécanisme de verrouillage avec un lubrifiant de type GDL-100\* ;
- Vérifier la solidité des pentures, roulettes, des boulons et des supports de rails ;
- Si vous remarquez une anomalie, communiquez immédiatement notre équipe de techniciens certifiés.

#### **Pour l'opérateur électrique, nous vous recommandons :**

- Nous vous conseillons de procéder à la vérification de votre opérateur de garage sur une base trimestrielle ;
- Faire fonctionner la porte manuellement. La porte de garage doit être équilibrée parfaitement. Si elle est déséquilibrée ou demande un trop grand effort, communiquez immédiatement avec notre équipe de techniciens certifiés.
- Vérifier les différents détecteurs de sécurité. La porte de garage doit inverser automatiquement son mouvement si un objet ou une personne se retrouve dans sa course. Si vous remarquez une anomalie, communiquez immédiatement avec notre équipe de techniciens certifiés.

### **MESSAGE IMPORTANT**

Il est important de faire l'entretien recommandé afin que votre porte de garage conserve sa douceur de fonctionnement durant plusieurs années.

**Nous vous rappelons de ne jamais tenter d'ajuster vous-même les ressorts, les pentures du bas ou les câbles de levage, car il y va de votre sécurité. Consultez plutôt notre équipe de techniciens certifiés de Portes de garage Mackie.**

\*Les produits mentionnés sont des produits recommandés par le fabricant. Procurez-vous ces produits directement à notre succursale ou auprès de notre technicien lors de votre entretien annuel.

### **Planchers de bois-francs**

Un entretien et des mesures préventives minimales de votre plancher permettront de garder sa bonne condition et son attrait pendant plusieurs années.

Pour le nettoyage de votre plancher de bois franc, il est grandement déconseillé d'utiliser une vadrouille mouillée. Favorisez plutôt l'usage de l'aspirateur ou du balai. Les liquides précipitent l'usure du plancher et peuvent endommager le fini. Afin de nettoyer les éclaboussures, utilisez un linge légèrement humide. Un nettoyage hebdomadaire est conseillé afin d'éviter l'accumulation de dépôts de poussière.

Faites l'achat d'un nettoyant spécialement conçu pour les planchers de bois chez un détaillant de plancher près de chez vous.

### **Prévention**

Aux endroits achalandés, pensez à mettre un tapis afin de protéger le plancher de l'usure. Si votre plancher de bois franc est situé dans des pièces telles que la cuisine ou la salle de bain, couvrez les surfaces sujettes aux éclaboussures avec un tapis. Les tissus de coton sont conseillés, car ils n'emprisonnent pas le liquide et se lavent bien.

Sachez aussi que votre plancher de bois franc est vulnérable aux entrées de l'extérieur. Afin de protéger votre plancher des égratignures causées par le déplacement des meubles, placez sous les pattes du mobilier des protège-plancher faits de feutre. Évitez le plastique ou le métal. Soyez vigilant avec les meubles sur roulettes, celles-ci peuvent endommager le plancher.

### **Carreaux de céramique**

Les magasins de carreaux de céramique et de couvre-planchers vendent des produits de nettoyage conçus spécialement pour le nettoyage des carreaux de céramique et de la pierre. Ces produits de nettoyage spéciaux donnent généralement de meilleurs résultats que les produits en vente dans les supermarchés ou les quincailleries.

Enlevez la saleté à l'aide d'un balai, d'une vadrouille sèche non huileuse ou d'un aspirateur. Passez une vadrouille humide ou enlevez les taches au besoin, à l'aide du nettoyant pour carreaux de céramique à pH neutre. Rincez à fond toutes les surfaces avec de l'eau chaude et propre.

Les planchers en carreaux de céramique, à l'instar d'autres types de planchers lisses, peuvent être glissants quand ils sont mouillés. Laissez au plancher le temps de sécher après le lavage. Essuyez immédiatement les surfaces sur lesquelles on a marché avec des pieds mouillés si du liquide a été renversé ou des corps étrangers ont été déposés.

Nous recommandons de protéger le plancher contre la saleté abrasive aux entrées de l'immeuble au moyen de tapis de plancher

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **Bois-Flottant**

Il est déconseillé d'utiliser une vadrouille mouillée. Favorisez plutôt l'usage de l'aspirateur ou du balai. Les liquides précipitent l'usure du plancher et peuvent endommager le fini. Afin de nettoyer les éclaboussures, utilisez un linge légèrement humide. Un nettoyage hebdomadaire est conseillé afin d'éviter l'accumulation de dépôts de poussière.

Faites l'achat d'un nettoyant spécialement conçu pour les planchers de bois flottants chez un détaillant de plancher près de chez vous.

### **Nettoyage de l'échangeur d'air** (Réf. : site de Venmar)

L'entretien régulier devrait s'effectuer à tous les 3 mois et l'entretien annuel chaque automne.

1. Retirer les filtres.
2. Passer l'aspirateur pour enlever la plus grande partie de la poussière.
3. Laver dans une solution d'eau chaude et de savon doux.
4. Rincer à fond, secouer les filtres pour retirer l'excès d'eau et laisser égoutter. Ne pas remettre le filtre, s'il est encore humide.

NOTE : Il est possible de laver ces filtres au lave-vaisselle, dans le plateau du haut. Cependant, le cadre d'aluminium risque de ternir.

Vérifier le grillage de la bouche de prise d'air se trouvant à l'extérieur de la maison. S'assurer qu'il n'y a pas de feuilles, de brindilles, de glace ou de neige qui pourraient être aspirées par la bouche d'air. Nettoyer au besoin.

- Le système Venmar est garanti pour une période de 2 ans.

### **Pour les bouches extérieures**

Nettoyer aux 3 mois lors de changement de saison.

### **En hiver**

Assurez-vous de les maintenir dégagées pour ne pas créer de problème avec votre appareil.

Nettoyer les roues centrifuges du ventilateur.

1. Débrancher les fils du moteur du ventilateur (voir manuel de l'utilisateur pour plus de détails).
2. Débrancher la tige activant le volet carré.
3. Retirer les deux vis retenant le bloc ventilateur.
4. Retirer le bloc ventilateur.
5. Vérifier s'il y a de la poussière sur les pales.
6. Nettoyer à l'aide d'une petite brosse au besoin.

Note : Ne pas lubrifier le moteur ! Il est déjà lubrifié en permanence.

### **Comptoirs de stratifiés** (guide de performance APCHQ, p. 226)

Constructions Christian Belleau ne peut être tenu responsable des dommages résultant d'un entretien inadéquat de la part du propriétaire.

L'eau stagnante peut endommager la surface d'un comptoir. Il ne faut pas laisser l'eau s'accumuler sur les joints et les ouvertures aménagées pour les éviers et les robinets.

Le délaminage peut être causé par une chaleur excessive produite par les appareils ménagers ou autres équipements de cuisine.

Les joints qui gonflent causés par l'eau ne sont pas garantis.

### **Avertisseur de fumée**

Il est prescrit, dans le Code national du bâtiment, que toute maison doit être équipée d'un avertisseur de fumée branché (1 par étage, chambre à coucher et garage si applicable) directement sur le système électrique et dont l'installation aura été effectuée par un maître-électricien.

- Remplacez la pile lorsque l'avertisseur émet un signal sonore intermittent. Utilisez le type de pile recommandée par le fabricant.
- N'utilisez jamais de pile rechargeable, à moins que le manufacturier le recommande.
- Remplacez-la lorsque vous emménagez dans une maison ou un logement.
- Pensez à utiliser une pile de longue durée comme une pile au lithium.

Même si ce type d'avertisseur ne requiert aucune attention de votre part, il est recommandé d'actionner le bouton de vérification tous les 3 mois et d'enlever la poussière qui aurait pu s'accumuler sur le mécanisme.

- Passez légèrement l'aspirateur, en utilisant une brosse douce, à l'extérieur du boîtier de l'appareil à pile, au moins une fois par année, sauf pour l'avertisseur électrique qu'il ne faut jamais ouvrir. Nettoyer seulement.
- Ne peignez jamais l'avertisseur de fumée.
- Les avertisseurs de fumée sont garantis un an.



### Frais de réparation pour la Câblodistribution

Si votre fournisseur de câblodistribution, soit Bell ou Vidéotron, vous indique que les prises de câble ou de téléphone sont défectueuses ou mal branchées, il est très important de nous contacter pour que nous envoyions notre électricien afin qu'il corrige le problème.

Si vous décidez de les faire rectifier par le technicien de Bell ou Vidéotron, la facture ne sera pas couverte par Belleau bâtisseur de patrimoine.

### Installation d'antenne parabolique (Bell ou autres)

Il est strictement interdit de fixer les antennes paraboliques au mât de branchement de l'entrée électrique des résidences. De plus, pour des raisons d'esthétisme au sein de votre quartier, nous vous demandons de fixer l'antenne parabolique soit sur le côté ou l'arrière de la résidence et non en façade.

### Aide-mémoire

Commencez déjà à préparer votre déménagement en dressant la liste des mesures à prendre, notamment :

1. Vérifiez si tous les documents relatifs à l'achat et à l'hypothèque ont été signés ;
2. Avisez les services publics de la date d'interruption du service à l'adresse actuelle et de la date de reprise du service à votre nouvelle adresse ;
3. Souscrivez une assurance sur votre nouvelle maison ;
4. Présentez un avis de changement d'adresse à Postes Canada ;
5. Avisez votre courtier d'assurance ainsi que les institutions financières de votre changement d'adresse ;
6. Faites parvenir un avis de changement d'adresse aux sociétés de cartes de crédit et communiquez avec le service central d'enregistrement des cartes de crédit, s'il y a lieu ;
7. Communiquez votre nouvelle adresse aux journaux et revues auxquels vous êtes abonné ;
8. Demandez à tous les organismes auxquels vous appartenez de modifier votre adresse dans leurs listes de membres ;
9. N'oubliez pas de faire modifier vos polices d'assurance automobile, votre permis de conduire et le certificat d'immatriculation de votre véhicule ;
10. Planifiez déjà la disposition du mobilier dans votre nouvelle maison.

Plusieurs organismes, comme les banques, les sociétés immobilières et les entreprises de déménagement proposent leur propre version de la présente liste de mesures. Renseignez-vous !

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **Transfert du compte d'Hydro-Sherbrooke/Hydro-Québec**

Il est de votre responsabilité de faire le transfert du compte d'Hydro-Sherbrooke/Hydro-Québec à votre nom. Si ce transfert n'est pas fait lors de la prise de possession, Belleau bâtisseur de patrimoine vous facturera les montants des factures reçues plus des frais d'administration de 10 % du montant de la facture.

Pour les frais de branchements à Hydro-Sherbrooke/Hydro-Québec, une facture vous sera remise lors de votre prise de possession chez le notaire.

### **Casiers postaux**

#### **Pour tous nos quartiers (sauf East Angus)**

Faire votre changement d'adresse si vous n'avez pas votre code postal, aller voir au bureau de poste situé au :

1605, boul. Queen Victoria  
Sherbrooke (Québec) J1J 4N7  
Service au comptoir : 08:30 - 21:30  
Tél. : 1 800-267-1177

Sur place, ils vous remettront votre courrier, ainsi que la clé et le numéro de votre casier postal.

#### **Pour East Angus**

Pour recevoir la clé de votre case postale, vous devez vous présenter au bureau de poste avec la confirmation d'achat ainsi que la preuve d'adresse civique.

Tél. : 819-832-2948

#### **Pour Eastman**

Les propriétaires doivent communiquer avec le bureau de poste au 1-800-267-7711

### **Bacs roulants (poubelle, recyclage, compost)**

#### **Communiquez avec votre bureau d'arrondissement Quartier Saint-Élie/Orée du Parc Central**

Vous devez vous présenter au bureau d'arrondissement de Rock Forest–Saint-Élie – Deauville, situé au :

1000, rue Haut-Bois Nord  
Sherbrooke, Québec  
Ouvert : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30  
Tél. : 819-564-7444

[brosef@sherbrooke.ca](mailto:brosef@sherbrooke.ca)

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **Brompton**

Bureau d'arrondissement Brompton situé au :

133, rue Laval

Sherbrooke, Québec J1C 0P9

Tél. : 819-846-2757

[brofsed@sherbrooke.ca](mailto:brofsed@sherbrooke.ca)

### **Des Nations**

Bureau du secteur Mont-Bellevue situé au :

600, rue Thibault

Sherbrooke, Québec J1H 6G7

Tél. : 819-563-3993

[arr.des.nations@sherbrooke.ca](mailto:arr.des.nations@sherbrooke.ca)

### **Des Nations (Plateau McRea)**

Bureau du secteur Jacques-Cartier

2070 boul. Portland

Sherbrooke, Québec J1J 1T9

Tél : 819-822-6060

[arr.des.nations@sherbrooke.ca](mailto:arr.des.nations@sherbrooke.ca)

### **De Fleurimont**

Bureau du secteur de Fleurimont

967, rue du Conseil

Sherbrooke, Québec, J1G 1L9

Tél : 819-565-9954

[arr.de.fleurimont@sherbrooke.ca](mailto:arr.de.fleurimont@sherbrooke.ca)

### **De Lennoxville**

Bureau du secteur de Lennoxville

150, rue Queen

Sherbrooke, Québec, J1M 1Z6

Tél : 819-569-9388

[arr.lennoxville@sherbrooke.ca](mailto:arr.lennoxville@sherbrooke.ca)

Vous devrez remplir un formulaire et payer un montant de 100 \$ (comptant, chèque ou débit) pour chaque bac roulant (poubelle, recyclage, compost) garantis à vie. Ils seront livrés à votre domicile dans les 10 jours ouvrables suivant votre demande.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **East Angus**

Contactez l'hôtel de ville d'East Angus pour commander les 3 bacs roulants au 819-560-8600. Les bacs roulants sont sans frais.

### **Eastman**

Les propriétaires sont chargés d'acheter leurs bacs de déchets et de recyclage. Par contre, prenez note que le bac de compost est vendu par la municipalité.

### **Magog/Orford**

Les bacs sont fournis par la ville, donc vous devez contacter l'hôtel de ville d'Orford au 819-843-3111 ou de Magog au 819-843-3333

### **Droits de mutation (taxe de Bienvenue)**

Référence : [www.impot.net](http://www.impot.net)

### **Taxe foncière (Sherbrooke)**

Référence ; Arrondissement de Rock Forest : 819.564.7444

Le montant de la taxe est calculé pour 1,0420 \$ (2021) par tranche de 100 \$ (,9799 \$ pour 2022)

Immeuble – résidentiel : 0,09 \$ par tranche de 100 \$

Eau – résidentiel : 165,55 \$/année

Assainissement – résidentiel : 229,75 \$/année

### **Taxe scolaire**

Réf. : Commission scolaire de la région de Sherbrooke

Division de la taxe scolaire : 819.822.5540, poste 3

Le montant de la taxe est calculé pour 0,10540 \$ (2021) par tranche de 100 \$

\*Le présent document est à titre informatif seulement basé sur les taux de 2021. Belleau bâtisseur de patrimoine n'est en aucun cas responsable du paiement et des changements apportés par la ville de Sherbrooke\*

### Règlements d'harmonie – Plateau McCrea

Afin de favoriser l'harmonie esthétique et architecturale du projet immobilier **Plateau McCrea** et afin d'assurer aux propriétaires dudit projet un quartier résidentiel de qualité supérieure, l'acheteur s'engage et s'oblige à respecter les règlements suivants, à savoir :

1. Chacun des propriétaires de terrain du projet **Plateau McCrea** devra utiliser des ampoules de soixante (60) watts (claires) alimentées d'un contrôle (œil magique) dans le ou les lampes des lampadaires muraux extérieurs dont il aura la jouissance exclusive.
2. Chacun des propriétaires de terrain du projet **Plateau McCrea** s'engage à ce qu'aucune remise ne soit érigée ou installée sur la propriété qu'il a acquise à moins que cette remise respecte la thématique du projet et que son revêtement extérieur soit dans les couleurs et matériaux identiques à ceux utilisés pour la résidence.
3. Chacun des propriétaires du projet **Plateau McCrea** s'engage à ce qu'aucune autre construction ne soit érigée ou placée sur la propriété qu'il a acquise, à l'exception de la résidence qui doit être construite selon les plans et devis approuvés par le vendeur en conformité des obligations déjà contractées en vertu du présent acte en conformité des présents règlements.
4. Chacun des propriétaires de terrain du projet **Plateau McCrea** devra aviser le PROMOTEUR de la date du début des travaux de construction. La hauteur de la fondation devra être approuvée par le PROMOTEUR et ne devra pas excéder 36" (maximum) au-dessus du centre de la rue.
5. Aucun des propriétaires de terrain du projet **Plateau McCrea** ne peut garder, laisser ou placer sur sa propriété des objets désagréables à la vue ; à cette fin, chacun desdits propriétaires devra en tout temps maintenir fermée la porte du garage de sa propriété.
6. Aucune clôture, haie ou mur qui pourrait servir de séparation entre deux propriétés du projet **Plateau McCrea** ne pourra être placé sur la ligne de division desdits immeubles à moins que les deux propriétaires concernés n'y consentent ;
7. Aucun des propriétaires du projet **Plateau McCrea** ne devra placer, garder ou laisser en avant ou sur les côtés de son terrain une roulotte, une remorque, un véhicule lourd ou mi-lourd, une dépanneuse, un bateau, une motoneige ou tout autre machinerie ou équipement.
8. Tous les contenants à rebuts, à ordures ou autres contenants devront être placés de côté ou à l'arrière de chacune des résidences du projet **Plateau McCrea**, de façon à maintenir l'harmonie et l'esthétique du projet.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

9. Chaque propriétaire d'une résidence du projet **Plateau McCrea**, dans laquelle un foyer aura été installé, devra placer et garder le bois de chauffage à l'arrière de sa résidence de façon à ne pas nuire à la vue de ses propriétaires voisins et à l'harmonie du projet.
10. Chaque propriétaire d'une résidence du projet **Plateau McCrea** s'engage à planter au moins un arbre par deux cents mètres carrés (200,0 m., car.) de superficie de terrain acquis, dont un arbre doit obligatoirement être en façade de la résidence. L'essence de cet arbre est laissée à la discrétion de l'acheteur. Cependant, les arbres devront avoir une circonférence de 1 ½ pouce minimum et une hauteur minimale se situant entre 6 et 8 pieds.
11. La durée de la réalisation d'un projet est de six (6) mois maximums, du début jusqu'à la fin de la construction.
12. L'acheteur s'oblige lorsqu'il débutera sa construction, et pendant toute la durée de celle-ci, à avoir sur les lieux un « container » à rebuts afin d'y déposer tous les rebuts et ce dernier convient que lors de la construction, que son contracteur, le cas échéant, prenne cette obligation et qu'il puisse la démontrer, à la demande du vendeur.
13. Dès que le vendeur aura terminé les travaux finaux de bordure de rue, tout ajustement de terrain à l'intérieur de l'emprise de rue et de terrassement sera au frais de l'acheteur.
14. L'acheteur sera responsable des bris de bordure de rue et de pavé d'asphalte causés pendant la construction et ils devront être réparés aux frais de l'acheteur.
15. Tout nettoyage de rue qui sera requis à la suite des travaux de construction de l'acheteur sera fait à ses frais.
16. Aucun déversement de terre, de roc ou de souche ne devra être fait sur un terrain autre que celui de l'acheteur.
17. Le vendeur se réserve le droit de limiter l'affichage dans le projet **Plateau McCrea**. Ainsi, si l'acheteur désire faire de la promotion à l'intérieur du projet, celle-ci devra être faite sur un panneau de quatre pieds par huit pieds (4' x 8') maximum et promouvoir seulement une construction nouvelle ou une propriété qui soit située à l'intérieur du projet **Plateau McCrea**. Aucun autre projet ne peut être annoncé et aucun autre site de construction à l'extérieur du projet **Plateau McCrea** ne peut faire l'objet d'une promotion sur un panneau installé dans le **Plateau McCrea**.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

De plus, l'acheteur s'engage, au cas où il vendrait ou céderait ses droits dans l'immeuble faisant l'objet du présent acte, ou au cas où il les hypothéquerait, à faire assumer expressément par tels acheteur ou cessionnaire toutes les clauses et conditions contenues au présent chapitre « **Règlements d'harmonie** ». Dès que tout acheteur subséquent ou cessionnaire aura pris l'engagement de respecter toutes les clauses et conditions contenues au présent chapitre « **Règlements d'harmonie** », tout vendeur sera alors automatiquement dégagé de toute responsabilité à cet égard.

Advenant le cas où l'acheteur, ses ayants droit, ses successeurs ou tout autre acheteur ou cessionnaire postérieur serait en défaut de respecter l'un ou l'autre des règlements stipulés au présent acte, tout propriétaire d'une résidence du projet **Plateau McCrea**, immédiatement adjacente de la propriété aura un intérêt suffisant pour prendre toute poursuite ou toute procédure visant à forcer l'acheteur, ses ayants droit, ses successeurs ou tout autre acheteur ou cessionnaire postérieur à respecter lesdits règlements moyennant une mise en demeure de dix (10) jours.

De plus, en cas de défaut par l'acheteur ou ses successeurs en titre de respecter l'une ou l'autre des clauses et conditions contenues au présent chapitre « **Règlements d'harmonie** », le vendeur pourra exiger du défaillant, une pénalité de CENT DOLLARS (100,00 \$) par jour et ce, après avoir servi une mise en demeure préalable de dix (10) jours.

De plus, la compagnie Gestion L. Élias inc., le promoteur du projet **Plateau McCrea**, aura un intérêt suffisant pour prendre toute poursuite ou toute procédure visant à forcer l'acheteur aux présentes, ses ayants droit, ses successeurs, ou tout autre acheteur ou cessionnaire postérieur à respecter lesdits règlements.

# GARANTIES



### La garantie – GCR et Garantie Construction résidentielles

**1 an sur malfaçon** : Une malfaçon est un travail mal fait ou mal exécuté, compte tenu des normes qui lui sont applicables. Ces normes se trouvent dans les conditions contractuelles et les règles de l'art. Ces défauts d'exécution sont mineurs et se distinguent ainsi des vices cachés et des vices de conception, de construction ou de réalisation. S'ils sont apparents, ils doivent être dénoncés dans le document que vous remplissez au moment de l'inspection préreception de votre maison.

**3 ans sur les vices cachés** : Le vice caché, doit précéder la vente, être inconnu de l'acheteur et posséder une certaine gravité, à savoir rendre le bien impropre à l'usage auquel on le destine ou diminuer tellement son utilité que l'acheteur ne l'aurait pas achetée ou n'aurait pas donnée si haut prix.

**5 ans sur les vices de conception ou de construction** : De façon générale, nous serons en présence d'un vice de construction lorsque les défauts affectent un élément important du bâtiment et que celles-ci sont de nature à compromettre la solidité de la construction ou à provoquer des difficultés importantes dans son utilisation.

Vous pouvez vous référer au site [garantiegr.com](http://garantiegr.com) de la Garantie Construction Résidentielle (GCR) pour de plus ample information.

### Toiture Tendance



### Certificat de garantie – Cinq (5) ans

Nous, soussignés, garantissons les travaux d'étanchéités de toiture pour la surface refaite par notre entreprise contre les infiltrations tel que demandé dans la section de toiture du plan et devis et ce, sur une période de cinq ans a compté de la date de fin de travaux, de plus la garantie sera valide seulement si le contrat a été payé en totalité. Cependant, cette garantie comporte des conditions qui pourraient entraîner une annulation de celle-ci s'ils ne sont pas respectés par le client. Ceci ne garantit pas les matériaux dont eux ont une garantie du manufacturier.

#### **Cette garantie est soumise aux conditions suivantes :**

- A- L'entrepreneur en couverture devra avoir reçu le paiement en entier pour le travail faisant l'objet de cette garantie (soit le montant total de toutes les factures).
- B- Si la toiture est endommagée par le déneigement, un déglçage, des intempéries ou une trop grande accumulation de neige ou de glace. La garantie ne s'applique pas sur ce genre de problème qui peut survenir ou des travaux effectués sur le toit.
- C- S'il doit y avoir des travaux à effectuer sur la toiture, le propriétaire devra nous en aviser immédiatement et confirmer cet avis par écrit.
- D- Cette garantie ou contrat d'installation de toiture ne pourra nous rendre responsables, de quelque manière que ce soit pour dommage au bâtiment ou à son contenu ou pour interruption d'affaire, etc.
- E- Aucune responsabilité ou obligation n'est assumée quant aux réparations rendues nécessaires en raison de cas fortuits, de force majeure, de faute d'autrui ou de défaut dans les travaux d'autrui.
- F- Si la toiture doit être modifiée, de quelque manière que ce soit, ou si une construction accessoire doit être ajoutée, le propriétaire devra obtenir l'approbation écrite du garant au préalable sinon la garantie ne sera plus valide.
- G- Les travaux d'entretien sont la responsabilité du propriétaire et comprendront entre autres de garder tous les drains, les gouttières et les descentes pluviales libres de toute obstruction en tout temps de l'année et du déneigement.
- H- Toute réclamation en vertu de la présente garantie doit être présentée dans les cinq ans qui suivent la date de fin des travaux, toute réclamation devra être intentée dans l'année qui suit la découverte d'une infiltration manifeste.
- I- Pour ce qui est des matériaux utilisés pour les travaux, ils ont une garantie du fabricant alors qu'ils ne sont pas garantis par notre entreprise, mais par le fabricant lui-même.
- J- En tout temps, la responsabilité financière, en vertu de la présente garantie, sera limitée à une somme totale correspondant aux coûts de la construction de la toiture au mètre carré comme prévu à la soumission ou au contrat.

### Ouvertures (Portes & Fenêtres) – Portes d'acier



## GARANTIE FENÊTRES

### CONDITIONS GÉNÉRALES

#### **CETTE GARANTIE COUVRE**

Les produits de Reflec sont garantis contre tous les défauts de matériaux ou de fabrication et ce, aux conditions mentionnées ci-dessous ;

- Les produits devront avoir servi exclusivement à l'usage auquel ils sont destinés et dans des conditions d'utilisation et d'entretien normal (lavage des profilés avec un savon doux, lubrification des pièces mobiles et des coupe-froid).
- Les produits devront avoir été installés d'équerre, conformément aux règles de l'art et selon les indications prescrites par Reflec le cas échéant.
- Cette garantie est entièrement transférable, pour sa durée complète, conditionnellement à ce que le propriétaire de l'immeuble où le ou les produits sont installés puisse fournir le contrat ou la facture d'achat original.

#### **CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS**

#### **Reflec n'est pas responsable;**

- De l'usure et de bris normaux de la quincaillerie dû à de mauvaises manipulations.
- Des dommages attribuables à des produits chimiques (solvants et abrasifs).
- D'un mauvais rendement attribuable à une utilisation inadéquate ou négligente; des dommages causés par l'absence d'entretien, par une altération ou une modification apportée à la fenêtre.
- De tout bris de verre.
- De l'installation incorrecte et non conforme, des problèmes de fonctionnement et des problèmes liés à des infiltrations, à des fuites d'air ou d'eau provenant d'une mauvaise installation ou de lacunes relatives à la conception ou à la construction du bâtiment.
- Des dommages causés à la moustiquaire par suite d'une usure normale, d'un usage abusif ou inapproprié, ou engendré par la présence d'animaux.
- De la condensation ou des dommages attribuables à la condensation. Note : à moins d'être attribuables à un bris/défaut du verre isolant, la plupart des problèmes de condensation sont liés au taux d'humidité excessif du bâtiment.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### PVC ET ALUMINIUM (20 ANS)

Les extrusions rigides de vinyle et d'aluminium sont garanties pour une période de 20 ans. Les fabricants de profilés garantissent leurs extrusions contre tous les défauts de matériel et de fabrication tels que le cloquage, l'écaillage, la corrosion ou la décoloration majeure dans des situations d'entretien normal.

Il est à noter qu'une exposition aux rayons solaires et aux polluants atmosphériques courants peut entraîner une décoloration graduelle ou une accumulation de taches ou de saletés en surface du PVC. Ce phénomène est tout à fait normal et sur lequel cette garantie ne s'applique pas.

### UNITÉS SCÉLLÉS (10 ANS)

Les unités scellées sont garanties 10 ans. La garantie couvre la formation de films ou de dépôts de poussière entre les 2 feuilles de verre, causé par le manque d'étanchéité du joint. Tous les accessoires intérieurs des thermos (carrelages) sont garantis pour une période de 10 ans seulement.

**EXCEPTION;** Si vous désirez recevoir les pièces seules sans installation faite par notre équipe, des frais de transport et de manutention s'appliqueront.

### BRIS THERMIQUE (1 AN)

Les unités scellées fabriquées avec du verre clair ou du verre à faible émissivité (Low-e Argon) sont garanties 1 an contre le bris spontané du verre. Ce bris est caractérisé par une fissure sur la partie intérieure du verre. Il ne doit pas y avoir de point d'impact sur le vitrage. Veuillez noter que le verre partie extérieur n'est pas couvert par la présente garantie.

\* Cette garantie ne s'applique pas pour les thermos vendus seul.

### QUINCAILLERIE (15 AN)

Cette garantie s'applique à la quincaillerie, contre tous bris dans des conditions normales d'usage. Cette garantie ne s'applique pas à l'oxydation, à la décoloration, au poli ni au fini de la quincaillerie. Cette garantie ne couvre pas et exclut expressément les défauts reliés à la corrosion si la quincaillerie est utilisée dans un environnement corrosif ou salin.

Parce que les matériaux et les techniques de fabrication peuvent changer, il est possible que les pièces de remplacement ne soient pas identiques esthétiquement à l'original.

Les produits et pièces de remplacement sont garantis jusqu'à la fin de la garantie initiale du produit d'origine ou pendant 90 jours, selon la plus longue de ces périodes.

### BARROTINS:

L'adhérence des barrotins sur le verre est garantie pendant la première année suivant l'achat et, exceptionnellement, incluant la main d'œuvre pour cette même période.

### MAIN D'ŒUVRE (1 AN)

La première année suivant l'achat, Reflec assumera les frais de main-d'œuvre reliés aux réparations des fenêtres, portes coulissantes et portes d'entrée, sur le site (voir exclusions).

Aucune garantie de main d'œuvre ne s'applique sur:

- Moustiquaire
- Ajustement dû à l'installation



# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### FENÊTRES PEINTES

Les fenêtres de Reflec peintes sont garanties 10 ans contre la perte d'adhérence du produit en cause entraînant son écaillage de la surface, son fendillement ou la formation de cloques.

Les fenêtres de Reflec peintes sont garanties 5 ans contre la perte de rétention de couleur du produit en cause entraînant un changement marqué de la couleur supérieur 5 Delta E, particulièrement sur les surfaces exposées verticalement.

Au cours des 3 premières années d'application de la présente garantie, la responsabilité du fournisseur de peinture se limite au remboursement des frais encourus pour repeindre les fenêtres en PVC endommagées, en ce qui concerne les réclamations faites en vertu des paragraphes a) et b). Quant au reste de la garantie, la responsabilité du fournisseur se limite au remboursement de la moitié des frais encourus pour repeindre ou réparer les fenêtres en PVC endommagées.

### EXCLUSION

La garantie conventionnelle faisant l'objet de la présente n'aura pas pour effet de tenir Reflec responsable de toute perte ou de tout dommage de quelle que nature que ce soit découlant directement ou indirectement d'une défectuosité des produits vendus.

### PROPRIÉTÉ

Tout produit défectueux remplacé suivant l'application de la présente garantie demeure la propriété exclusive de Reflec et doit lui être retourné sans délai au frais du propriétaire à moins d'indication contraire de Reflec.

### JURIDICTION

La présente garantie est régie, interprétée et exécutée conformément aux lois en vigueur dans la province de Québec.

\*\*\*Tous les efforts ont été déployés pour veiller à ce que les renseignements indiqués dans le présent feuillet soient exactes. Par ailleurs, Reflec ne saurait être tenu responsable des erreurs ou des omissions et elle se réserve le droit de réviser, modifier ou remplacer tout produit offert sans aucune autre obligation. La garantie inscrite sur le site internet [www.reflec.ca](http://www.reflec.ca) prévaut à toutes garanties en magasin.

### LIMITATION DE GARANTIE

Afin de se prévaloir de cette garantie sous peine d'irrecevabilité, le client devra :

- Sous réserve de ce qui est prévu aux précédents articles et afin de se prévaloir de ces garanties et sous peine d'irrecevabilité, le client devra faire parvenir au vendeur dans les 30 jours de la découverte du défaut reproché, un avis écrit au vendeur afin de lui permettre d'aller constater le prétendu défaut.
- L'avis écrit devra identifier clairement le nom et l'adresse du client, la date d'installation du ou des produits vendus ainsi qu'une brève description du défaut reproché.
- L'avis écrit devra également être accompagné de la facture d'achat et/ou de la commande originale.

### Notre engagement en cas de problème :

Dès que nous serons informés du problème, nous vous ferons parvenir une confirmation de travail, et ce, dans les deux (2) jours ouvrables suivant la notification. S'il s'avère que le produit en question représente un défaut non couvert par la garantie de main d'oeuvre, il se peut que nous exigions des frais d'inspection pour toute visite sur place qui se révèle nécessaire ou qui est demandée par vous.

Si vous désirez recevoir les pièces seules sans l'installation faite par notre équipe, des frais de transport et de manutention s'appliqueront.

Parce que les matériaux et les techniques de fabrication peuvent changer, il est possible que les pièces de remplacement ne soient pas identiques esthétiquement à l'original.

Les produits et pièces de remplacement sont garantis jusqu'à la fin de la garantie initiale du produit d'origine ou pendant 90 jours, selon la plus longue de ces périodes.





## GARANTIE PORTES D'ACIER

### CONDITIONS GÉNÉRALES

#### Quincaillerie et composantes:

Reflec garantit contre tout défaut de fabrication les cadres en bois et le fini des recouvrements de bois, les ferrures (les quincailleries), les coupe-froid, les cadrages apposés à l'extérieur des unités de verre et les moustiquaires pour une période de un (1) an. Reflec s'engage à respecter les termes de la garantie ci-bas mentionnés contre tout défaut de fabrication se limitant à la valeur de la marchandise selon les garanties octroyées par ses fournisseurs à compter de la date d'achat des produits. Cette garantie du fabricant n'est accordée qu'au propriétaire original et n'est pas transférable.

Les bosses ou égratignures sur la porte, le panneau, les unités scellées ou les moulures devront être signalées dans les 48 heures suivant la livraison, et ceci avant l'installation, sans quoi nous ne pourrions en aucun cas répondre à un appel de service.

### MAIN D'OEUVRE (1AN).

Reflec garantit pour une période de un (1) an tous les frais de matériaux et composantes de remplacement ainsi que les frais de main d'œuvre sur le site reliés aux réparations des produits défectueux.

Après un (1) an, les matériaux ou composantes de remplacements couverts par cette garantie seront fournis sans frais. Les coûts de main d'œuvre, de réparation, d'installation et de transport seront alors exclus.

#### Aucune garantie de main d'œuvre ne s'applique sur :

- Les Moustiquaires
- Les Pentures
- Balais
- Coupe-Froid
- Poignée de porte et barrure et accessoires
- Ajustement du a l'installation



# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### UNITÉ SCÉLÉE (10 ANS)

Reflec garantit les unités scellées pour une période de 10 ans ou selon la période de la garantie du fournisseur (se référer à la garantie du fournisseur), contre la formation de buée, les taches ou dépôt de poussière sur les surfaces intérieures, contre un manque d'étanchéité des joints. Une réduction appréciable de la vision due à un défaut de verre sera assujettie à l'inspection et à la garantie du fournisseur. Les bris de verre ne sont pas couverts par cette garantie.

**Exception :** si vous désirez recevoir les pièces seules sans l'installation faite par notre équipe, des frais de transport et de manutention s'appliqueront.

\* Des frais de transport, de manutention et d'administration peuvent être facturés.

### PANNEAUX D'ACIER (10 ANS)

Reflec garantit les panneaux d'acier pour une période de 10 ans contre les dommages tel que le gonflement excédant 1/4" pouce, l'affaissement, la torsion ou les perforations dues à la corrosion (excluant la rouille pouvant survenir à la suite d'ouverture pratiquée dans le panneau de porte). La peinture appliquée sur toutes composantes en PVC, incluant les cadres en PVC des unités scellées, n'est pas garantie par le fournisseur de celles-ci.

### PENTURES

Les pentures à gond et/ou à billes ne sont pas couvertes par cette garantie.

### BALAIS DE PORTE & COUPE FROID

1 an (pièce seulement)

### OEIL MAGIQUE

Aucune garantie sur la condensation et le givre.

### SEUIL COMMERCIAL

Les seuils commerciaux plats offerts sont conçus pour des installations commerciales ou à l'intérieur des bâtiments. Nous n'offrons aucune garantie contre toute pénétration d'eau ou formation de givre à l'intérieur.

### PORTES D'ACIER PEINTES

#### PEINTURE (10 ANS) :

Reflec garantit le recouvrement de peinture appliqué sur ses panneaux d'acier de façon décroissante, le recouvrement de peinture sur le produit acheté pour une durée de 10 ans, basée sur la valeur résiduelle de 10% par année, en référence à la garantie du fournisseur. Une nouvelle application de produit sera fait sur place.

### LIMITATION DE GARANTIE

Afin de se prévaloir de cette garantie sous peine d'irrecevabilité, le client devra :

- Sous réserve de ce qui est prévu aux précédents articles et afin de se prévaloir de ces garanties et sous peine d'irrecevabilité, le client devra faire parvenir au vendeur dans les 30 jours de la découverte du défaut reproché, un avis écrit au vendeur afin de lui permettre d'aller constater le prétendu défaut.
- L'avis écrit devra identifier clairement le nom et l'adresse du client, la date d'installation du ou des produits vendus ainsi qu'une brève description du défaut reproché.
- L'avis écrit devra également être accompagné de la facture d'achat et/ou de la commande originale.

### Notre engagement en cas de problème :

Dès que nous serons informés du problème, nous vous ferons parvenir une confirmation de travail, et ce, dans un délai raisonnable. S'il s'avère que le produit en question représente un défaut non couvert par la garantie de main d'œuvre, il se peut que nous exigions des frais d'inspection pour toute visite sur place qui se révèle nécessaire ou qui est demandée par vous.

Parce que les matériaux et les techniques de fabrication peuvent changer, il est possible que les pièces de remplacement ne soient pas identiques esthétiquement à l'original.

Les produits et pièces de remplacement sont garantis jusqu'à la fin de la garantie initiale du produit d'origine ou pendant 90 jours, selon la plus longue de ces périodes.



# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### **EXCLUSION**

La garantie conventionnelle faisant l'objet de la présente n'aura pas pour effet de tenir Reflec responsable de toute perte ou de tout dommage de quelle que nature que ce soit découlant directement ou indirectement d'une défectuosité des produits vendus.

### **PROPRIÉTÉ**

Tout produit défectueux remplacé suivant l'application de la présente garantie demeure la propriété exclusive de Reflec et doit lui être retourné sans délai au frais du propriétaire à moins d'indication contraire de Reflec

### **JURIDICATION**

La présente garantie est régie, interprétée et exécutée conformément aux lois en vigueur dans la province de Québec.

\*\*\* Tous les efforts ont été déployés pour veiller à ce que les renseignements indiqués dans le présent feuillet soient exactes. Par ailleurs, Reflec ne saurait être tenu responsable des erreurs ou des omissions et elle se réserve le droit de réviser, modifier ou remplacer tout produit offert sans aucune autre obligation. La garantie inscrite sur le site internet [www.reflec.ca](http://www.reflec.ca) prévaut à toutes garanties en magasin.



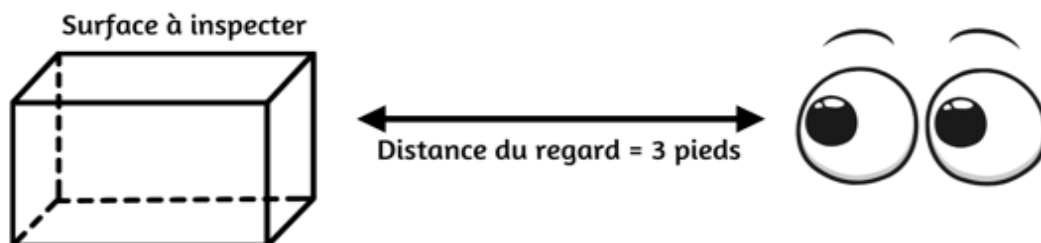




### PROCÉDURE D'INSPECTION DES PRODUITS

(thermos, vitraux, portes, aluminium, PVC et peinture)

Les défauts visuels doivent être inspectés à plus de 3 pieds. Si le défaut n'est pas visible à ces distances, l'unité est considérée comme étant conforme aux normes Reflec. Il est à noter que cette méthode d'inspection et cette norme de qualité, s'inspirent directement des critères de vérification de la qualité généralement reconnus dans l'industrie.



- L'inspection doit être effectuée à l'œil nu. (sans utilisation d'instrument optique)
- Le défaut doit être détectable à 3 pieds selon sa position par une personne qui n'est pas au courant du défaut.
- L'angle d'observation doit être de 90 degré par rapport au produit et la personne doit être debout.
- La source lumineuse utilisée doit être la lumière du jour.
- L'inspection doit être perceptible rapidement à l'œil dans un temps maximal de 15 secondes.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

**Novatech®**

### POLITIQUE DE GARANTIE

#### DIVISION PORTES PATIO

GARANTIE LIMITÉE OFFERTE AUX MANUFACTURIERS DE PORTES ET FENÊTRES  
COUVERTURE SPÉCIFIQUE DE LA GARANTIE

## 20 ANS LIMITÉE SUR LES EXTRUSIONS DE PVC (\*) ET D'ALUMINIUM BLANCHES

À compter de la date de livraison, une garantie de vingt (20) ans s'applique aux extrusions de PVC blanc et d'aluminium blanc utilisés dans la fabrication des produits de Portes Patio Novatech contre le pelage, le gondolage, le boursoufflage, le fendillement et la décoloration majeure non uniforme. Cette garantie est sujette aux exceptions indiquées dans la section intitulée : "Cas non couverts par cette garantie." (\*) PVC « Sable du désert » : une garantie de vingt (20) ans contre le pelage, gondolage, boursoufflage et fendillement.

## 10 ANS LIMITÉE SUR LES UNITÉS SCÉLÉES

À compter de la date de livraison, une garantie de dix (10) ans s'applique sur les unités scellées contre la formation de films ou de dépôts de poussière entre les deux feuilles de verre causés par la manque d'étanchéité de l'unité. Cette garantie est sujette aux exceptions indiquées dans la section intitulée : "Cas non couverts par cette garantie."

- Pour le propriétaire d'origine, pour un usage résidentiel et non transférables : dix (10) ans de garantie (sur présentation de preuve d'achat).
- Pour un usage multi-résidentiel, institutionnel ou commercial : dix (10) ans de garantie.
- Pour un propriétaire subséquent : dix (10) ans de garantie à partir de la date d'achat d'origine du produit.
- Stores intégrés et unités scellées munies de panneaux français (FR) - descellement et mécanisme : dix (10) ans de garantie.
- Bris spontané du verre sur faces internes des unités scellées ou du verre simple : dix (10) ans de garantie.

## 10 ANS LIMITÉE SUR LA PEINTURE DU PVC ET DE L'ALUMINIUM

À compter de la date de livraison, une garantie de dix (10) ans s'applique au PVC laminé, au PVC et aux extrusions d'aluminium (sur l'adhérence, le fendillement et le pelage de la peinture sur les profilés). Une garantie de cinq (5) ans s'applique sur le changement de lustre excessif et non uniforme.

## 5 ANS LIMITÉE SUR LA QUINCAILLERIE

À compter de la date de livraison, une garantie de cinq (5) ans s'applique aux défauts de fabrication de certaines composantes. Cette garantie est sujette aux exceptions indiquées dans la section intitulée : "Cas non couverts par cette garantie."

- Cinq (5) ans de garantie : Roues tandem, barres à mortaise du volet mobile, coupe-froid et moustiquaire rétractable (sur le mécanisme) (excluant la mèche à moustiquaire).
- Un (1) an de garantie : Quincaillerie de la moustiquaire et toutes autres pièces telles que la poignée et son fini (sauf « nickel brossé » de Truth qui possède un fini PVD anticorrosion : dix (10) ans de garantie).
- Note : La mèche de nylon ou d'aluminium de la moustiquaire n'est pas couverte par cette garantie.

## 1 AN LIMITÉE

À compter de la date de livraison, une garantie de un (1) an s'applique sur :

- Tout défaut de fabrication du produit.
- Les frais de main d'œuvre et de transport.

### CAS NON COUVERTS PAR CETTE GARANTIE

- Une installation non conforme aux feuillets d'instructions ou qui ne respectent pas les règles de l'art reconnu.  
Exemples de non-conformité : cadre non à l'équerre, torsion, position non verticale ou inversée.
- Tout dommage causé par un abus, une négligence, un accident, du vandalisme, une catastrophe naturelle ou une mauvaise maintenance.
- Un entretien inadéquat : Le propriétaire est responsable de l'entretien normal du produit.
- Une infiltration d'eau non causée par une défectuosité du produit.
- Une défectuosité ou un dommage causé par un mauvais contrôle de la chaleur ou de l'aération. La condensation causée par un excès d'humidité dans le bâtiment.
- Une défectuosité causée par un ajustement inadéquat du ou des panneau(x) coulissant(s) ou de la moustiquaire.
- La décoloration des surfaces causé par :
  - o l'exposition à des sources de chaleur excessive
  - o l'exposition à des matières chimiques ou corrosives
  - o l'utilisation de nettoyant et de solvant non appropriés
- Les surfaces flexibles peintes telles que le co-ex ou les lamelles caoutchoutées.
- Les infiltrations d'air et d'eau sur un produit non vitré ou non assemblé par Porte Patio Novatech.
- Toutes portes réparées, modifiées par quelqu'un d'autre que Portes Patio Novatech ou le fabricant de portes et fenêtres.
- Stores intégrés : Portes Patio Novatech se réserve le droit de refuser un remplacement d'unité si son utilisation a été faite de façon abusive.

100, 181e Rue, Beauceville (Québec) G5X 2T1 | Tél. : 418 774-2949 Téléc. : 418 774-3390 Sans frais : 1 888 393-2949

2022-01-01

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

P O R T E S



### GARANTIE

Les Portes Decko inc. exécuteront le service après-vente dans le territoire desservi par ses techniciens pour la période inscrite dans le tableau ci-dessous à compter de la date de facturation faite par Decko.

Les Portes Decko garantissent à l'acheteur d'origine que ses portes fabriquées sont exemptes de tout défaut de fabrication imputable aux matériaux, sous réserve des conditions et limitations. De plus, le produit ne devra pas avoir été modifié et / ou repeinturé pour ou par le consommateur.

COMPOSANTES	GARANTIE	MAIN D'ŒUVRE*
<b>QUINCAILLERIE</b> ROULETTES TANDEM MÉCANISME MORTAISE MÉCANISME MULTIPPOINT	<b>5 ans</b>	<b>1 an</b>
<b>MOUSTIQUAIRE</b> ET SA QUINCAILLERIE	<b>1 an</b>	<b>1 an</b>
<b>POIGNÉE</b> ET SON FINI	<b>1 an</b>	<b>1 an</b>
<b>UNITÉS SCELLÉES</b>	<b>10 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de buée ou infiltration de poussière à l'intérieur de l'espace déshydraté</li> <li>Carrelage d'aluminium et stores intégrés contre défaut de fabrication</li> <li>Bris thermique du verre <u>INTÉRIEUR SEULEMENT</u></li> </ul>	<b>1 an</b>
<b>PVC BLANC</b>	<b>20 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Craquement et décoloration inégale</li> </ul>	<b>1 an</b>
<b>ALUMINIUM</b>	<b>10 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Rouille, corrosion et craquement</li> </ul>	<b>1 an</b>
<b>PEINTURE PVC &amp; ALUMINIUM</b>	<b>10 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Écaillage, craquement et formation de cloques</li> </ul> <b>5 ans</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Décoloration excessive et inégale</li> </ul>	<b>1 an</b>
<b>Notez que des frais de 200.00\$ seront facturés pour tous services jugés non justifiés</b>		

### FRAIS DE SERVICE

APRÈS LA PÉRIODE DE GARANTIE : MAIN D'ŒUVRE 1 AN\*

Déplacement pour remplacement de pièces ou remplacement de thermos double	<b>200.00\$</b>
Thermos double additionnel (pour la même porte)	<b>50.00\$ ch</b>
Déplacement pour remplacement de thermos triple	<b>300.00\$</b>
Thermos triple additionnel (pour la même porte)	<b>75.00\$ ch</b>

\* Veuillez valider avec Decko que la région du déplacement est couverte par le territoire desservi.  
Le manufacturier se réserve le droit d'apporter des modifications ou changements aux produits, et ce, sans préavis.  
Février 2021

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### Chauffe-eau de marque GIANT A.O. Smith Proline ou équivalent

Un an complet incluant pièce et main-d'œuvre du plombier

2 ans limités sur les éléments et thermostat (main-d'œuvre non incluse), après 1 an, communiquez directement avec le fournisseur.

8 ans si le chauffe-eau perce (main-d'œuvre non incluse)



### Certificat de garantie prolongée limitée



# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

### GÉNÉRALITES

Ce document fait partie de la garantie de base limitée (déterminée ci-dessous) qui vous renvoie dans le manuel du propriétaire fourni avec chaque chauffe-eau. De plus, ce document se veut un prolongement de la période de garantie de votre garantie de base. En outre, tout le contenu et les conditions de notre garantie de base ont préséance sur le présent document. Tout chauffe-eau de remplacement GIANF ou tout pièce octroyé sous garantie sera couvert seulement pour la période restante de la garantie du chauffe-eau original. La garantie se limite à UN (1) chauffe-eau de remplacement. Si s'avère, à la fois, que des circonstances exceptionnelles, que ce dernier soit détecté suite à sa vérification par notre département d'inspection, une nouvelle unité sera octroyée sans déduction de la période restante du chauffe-eau original. Cette garantie protège limitée s'applique seulement aux modèles de chauffe-eau identifiés ci-dessous et est valable SÉULEMENT lorsque le chauffe-eau est installé par un plombier licencié ou un installateur professionnel, sinon la garantie protégée verra être que mentionnée ci-dessous.

### COUVERTURE

Si la cure intérieure d'un des modèles de chauffe-eau identifiés ci-dessous est dans les SIX (6) ans suivant la date originale d'installation, GIANF fournira un chauffe-eau de remplacement au propriétaire qui en a fait l'objet. Ce chauffe-eau sera installé dans un délai de 30 jours de la date de notification de la panne. Le chauffe-eau sera installé dans un délai de 30 jours de la date de notification. Si un modèle de remplacement est requis, GIANF se réserve le droit d'offrir un modèle compatible standard; une surcharge sera appliquée pour tous les composants (si cela s'avère) et les pièces d'origine (si elles sont disponibles). Écrivez une fois, nous vous repondrons par cette offre spéciale de garantie limitée de SIX (6) ans s'applique au propriétaire de l'habitation SÉULEMENT lorsque l'appareil a été installé par un plombier licencié ou un installateur professionnel.

### PIÈCES

Si nous peuvons s'avère définitivement à l'intérieur des SIX (6) premières années suivant la date d'installation et que votre pièce est un produit de fabrication GIANF ou une pièce approuvée OEM GIANF, nous vous offrirons une pièce de remplacement après inspection et inspection de cette dernière. Si une pièce d'un des modèles identifiés ci-dessous s'avère définitivement et que le chauffe-eau NPA est installé par un plombier licencié ou un installateur professionnel, la garantie de base d'UN (1) an sera appliquée.

UN (1) an de garantie sur les modes pour tous les modèles.

### CETTE GARANTIE NE S'APPLIQUE PAS DANS LES CAS SUIVANTS :

- 1) Une restriction ou un mauvais fonctionnement dû à un erreur d'installation, d'installation ou d'exercice de l'appareil en non-conformité avec le manuel d'installation;
- 2) Si l'installation est non conforme aux normes CSA, particulièrement et sans toutefois s'y limiter, à la norme CAN/CSA-C652 en vigueur (installation des chauffe-eau destinés à accumulation et des chauffe-eau à pompe à chaleur pour usage domestique), CSA B149 (Code d'installation de gaz naturel et du propane) ainsi qu'à tout autre code et norme en vigueur, aux règlements locaux et aux règles de l'art;
- 3) Pour tout dommage ou détérioration causé par l'utilisation abusive, feu, inondation, gel ou tout autre accident;

Nom du propriétaire \_\_\_\_\_

Adresse de l'installation \_\_\_\_\_

Numero de telephone \_\_\_\_\_

Numero de modele du chauffe-eau \_\_\_\_\_

Numero de serie du chauffe-eau \_\_\_\_\_

© 2018 Belleau Green Inc. Imprimé au Canada

- 4) Pour tout dommage ou détérioration causé par l'utilisation d'une unité sans qu'une soupape de température et pression ne soit installée;
- 5) Pour tout dommage ou détérioration dû au branchement de toutes sources d'énergie autres que l'équipement est vide d'eau ou pendant le remplissage; ou à l'accumulation de dépôt causant des éléments chauffés sans eau;
- 6) Pour tout dommage ou détérioration causé à l'équipement par tout accident à une source extérieure d'énergie non approuvée par GIANF ou pour une utilisation autre que celle à l'eau potable, sans adhésif comme le sel, le chlore ou des produits chimiques autres que ceux qui sont spécifiés à l'eau pour l'usage potable;
- 7) Pour tout dommage ou détérioration causé à l'ensemble de l'unité et/ou à la base de ne pas avoir remplis à savoir être encore fonctionnel.

**Remarque :** Si les modèles identifiés ci-dessus ne sont pas installés par un plombier licencié ou un installateur professionnel, la garantie limitée de SIX (6) ans et remplacée, au meilleur CAN/CSA-C69 en vigueur, par une garantie limitée de UN (1) an de garantie limitée de SIX (6) ans pour usage domestique. Écrivez-nous pour la production d'un accord pour usage domestique. Écrivez-nous pour la production d'un accord concernant la construction, l'installation et la composition de la garantie de remplacement sans grande indemnisation. L'en est de rendre, sans toutefois s'y limiter, pour le matériel n'a pas été remplacé par une unité d'aluminium approuvée par GIANF, ainsi que l'ajout de parties de zinc.

- 8) Pour tout dommage ou détérioration dû à l'utilisation de l'unité avec un adoucisseur d'eau si l'adoucisseur n'a pas été remplacé par une unité d'aluminium approuvée par GIANF, ainsi que l'ajout de parties de zinc;
- 9) Pour tout dommage ou détérioration causé par l'ajout de toutes pièces étrangères par une autre compagnie ou pièces de remplacement non approuvées par le fabricant; tels que des éléments, courroies, tubes, poignées, anodes, anodes à courant induit, soupapes de sûreté, etc.;
- 10) Pour tout dommage occasionné par une unité qui coule et qui n'est pas adhésive à un drain de plomberie fonctionnel et non-obstrué ou qui n'est pas dans un bac à eau recouvert à un drain de plomberie;

- 11) Pour tout équipement ayant fonctionné à une température excédant la température maximale du thermostat et/ou le maximum de haute température à une pression supérieure à celle indiquée sur la plaque signalétique à l'intérieur de l'unité; ou tout équipement ayant causé un dommage au fait de fonctionner par un coup de chaleur par cause d'un manque de ventilation adéquate; Adhésifs ayant gelé dans l'équipement pendant dans un système sans un dispositif anti-congélation (DAI), un réducteur de pression ou autre mécanisme tel qu'un clapet, et, en cas d'urgence d'expansion; adhésif;
- 12) Ou, tout autre modèle approuvé par l'association compétente;
- 13) Pour tout problème de rendement dû à une mauvaise sélection d'équipement, d'alimentation en énergie,illage ou l'absence d'équipement;
- 14) Pour tout problème de fuite ou d'endommagement provoqué par un coup de bulle provenant, sans toutefois s'y limiter, d'un robinet, l'ensemble rapide, d'une valve solénoïde ou autre sans qu'un réservoir d'expansion préfabriqué et adéquatement sélectionné ne soit installé selon les codes, les normes et les règles de l'art;
- 16) Pour tout problème occasionné par l'installation de raccords d'eau non compatibles avec les raccords d'entrée et sortie (NPT) de l'équipement;
- 17) Pour tout dommage ou détérioration causé par l'installation abusive, feu, inondation, gel ou tout autre accident;

Nom du plombier \_\_\_\_\_

Adresse d'affaire \_\_\_\_\_

Numero de telephone \_\_\_\_\_

Numero d'identification du chauffe-eau \_\_\_\_\_

Date d'installation \_\_\_\_\_

5400050

CP-PMW-65-918

### RESPONSABILITÉ POUR LE SERVICE ET MAIN D'OEUVRE

Cette garantie n'inclut, sous frais de main-d'œuvre, diagnostic, service, entretien et installation d'un équipement de remplacement. Nous ne sommes pas responsables de la charge du propriétaire de l'unité.

### FRAIS DE TRANSPORT

Si un équipement ou pièce doit être remplacé, le fabricant paiera les coûts de transport pour la location de l'unité, ou de la pièce chez le distributeur ou détaillant de notre choix. Tous les frais de maintenance locale concernant le retour de l'unité ou pièce détachée chez le distributeur ou détaillant, seront aux frais du propriétaire.

### PROCEDURE DE RECLAMATION

Tout réclamations sous garantie doit être adressées à GIANF à l'adresse d'un délai maximum de trente (30) jours de la date de la découverte dudit défaut. L'absence d'avis par écrit le fabricant et l'intérieur dudit délai annule la présente garantie. Toute réclamation concernant le service de garantie doit être adressée à votre contacteur, grossiste autorisé ou détaillant par lequel vous avez acheté votre équipement. En retour, ledit contacteur, grossiste autorisé ou détaillant communiquera avec le fabricant. Si cette procédure ne peut être appliquée, veuillez communiquer avec un contacteur, grossiste autorisé ou détaillant de votre localité distribuant nos produits. Pour obtenir le plus simple information concernant la garantie, n'hésitez pas à communiquer avec notre département du service à la clientèle au 1-800-363-9194, option 1. Afin de répondre à votre appel dans le plus bref délai, veuillez avoir en main le numéro du modèle ainsi que le numéro de série de votre unité, que vous trouverez sur la plaque signalétique apposée sur le côté de votre équipement. La preuve d'achat avec la date et le nom du magasin où l'équipement a été acheté est obligatoire si la date de fabrication excède la période de garantie offerte par le fabricant.

### DIVERS

Aucune partie n'est autorisée à offrir d'autres garanties au nom de GIANF. Toute garantie offerte par une tierce partie autre que le fabricant ne sera pas honorée. Aucune réclamation pour dommages matériels ou indirects (incluant les dommages causés par un court-circuit de la cure intérieure) ne sera acceptée. Cette garantie protège limitée (restreinte) ne s'applique pas aux zones protégées limitées (restreintes) de chauffe-eau au gaz. Nous vous suggérons de compléter les sections de la garantie de base de votre chauffe-eau et de les remettre ensembles avec la copie de la garantie de base de votre chauffe-eau. Veuillez lire attentivement les instructions de l'installation et les informations supplémentaires fournies avec votre chauffe-eau. Toute information supplémentaire DOIVENT être complétée afin de valider cette garantie spéciale. De plus, nous vous suggérons de garder une copie de votre garantie protégée pour vos dossiers.

Capacité	MODÈLES		
	Éducation Atmosphérique	Éducation Forcée	Éducation Forcée Directe
30 gal. US	✓	N/A	N/A
40 gal. US	✓	✓	✓
50 gal. US	✓	✓	✓
60 gal. US	✓	✓	✓



garantie prolongée limitée  
(Non disponible à Terre-Neuve)

POUR LES ENTREPRENEURS LICENCIÉS EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE ET INSTALLATEURS PROFESSIONNELS, APPLICABLE AUX MODÈLES DE CHAUFFE-EAU RÉSIDENTIELS AU GAZ SUIVANTS :

### MODÈLES COUVERTS

Belleau Giant Inc.  
40, Avenue Lasage  
Montréal (Québec) H1B 9A9

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### Échangeur d'air de marque Venmar Série N



**Venmar : Garantie complète** de cinq (5) ans sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier comprenant le service à domicile pour les premiers 90 jours suivant l'achat.

**Venmar Connaisseur : Garantie complète** de cinq (5) ans sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier comprenant le service à domicile pour la première année suivant l'achat.

**Venmar Jazz : Garantie limitée** d'un (1) an sur les pièces et la main-d'œuvre. Comprenant le service à domicile.

Si votre appareil est défectueux, veuillez communiquer avec le service à la clientèle Venmar

# ANNEXES

### Calendrier des entretiens

Tous les trimestres	
Douchette de bain	Revisser la douchette de bain, s'il y a lieu.
Échangeur d'air	Retirer les filtres. Passer l'aspirateur et laver dans une solution d'eau chaude et de savon doux. Rincer à fond et faire sécher complètement.
Hotte de poêle	Retirer le filtre pour le nettoyer dans l'eau chaude et un savon doux. Rincer à fond.
Détecteur de fumée	Tester le fonctionnement et enlever la poussière qui pourrait s'y accumuler.
Printemps	
Fenêtres	Remettre les moustiquaires.
Bouches extérieures	Nettoyer et enlever tous les débris.
Toiture	Vérifier s'il y a des bardeaux endommagés ou manquants.
Été	
Toiture	Vérifier s'il y a des bardeaux endommagés ou manquants.
Calfeutrage	Vérifier le silicone autour des portes et fenêtres et des trappes extérieures.
Automne	
Robineets extérieurs	Enlever le boyau d'arrosage avant que ne survienne le froid.
Bouches extérieures	Nettoyer et enlever tous les débris.
Fenêtres	Retirer les moustiquaires.
Gouttières	Les nettoyer et installer des rallonges pour éloigner l'eau des fondations.
Toiture	Vérifier s'il y a des bardeaux endommagés ou manquants.
Hiver	
Balcon	Déneigement autour des blocs de marches de béton.
Échangeur d'air	Nettoyer la trappe extérieure.



# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

### Arrosage et entretien de votre nouvelle pelouse

#### L'arrosage... au fil des saisons

Printemps	Été	Automne
<p>Pas nécessaire. Une pelouse à 7 cm n'a pas besoin d'arrosage avant la fin juin. S'il n'y a pas de pluie pendant 7 à 10 jours, arrosée profondément.</p>	<p>Si la pelouse a un aspect bleuté et qu'elle laisse des empreintes de pieds : elle commence à se faner. Elle entre en période de dormance : ne pas arroser, elle reviendra verte à l'automne. Si vous voulez la garder verte : arroser de 2 à 4 heures pour y laisser 2,5 à 5 cm d'eau. En cas de sécheresse, arroser régulièrement <b>si possible</b>, mais ne pas arroser l'après-midi ou par temps venteux à cause d'une perte en eau par évaporation. Évitez un arrosage léger de 15 minutes : il crée des racines superficielles qui n'ont pas accès à la couche d'eau du sous-sol. Sol sablonneux : arroser 2 fois par semaine.</p>	<p>Pas d'arrosage, à moins que les pluies ne tardent à venir.</p>

#### La tonte... au fil des saisons

Printemps	Été	Automne
<p>1<sup>ère</sup> coupe : courte : 3,5 cm. Augmenter progressivement à 7,5 cm. Si la pelouse est faible : tondre à une hauteur de 7 à 10 cm. On peut tondre plus fréquemment, car la pelouse pousse plus rapidement</p>	<p>Tondre à 7,5 cm tout l'été. Coupes moins fréquentes en périodes chaudes. En période de canicule, il ne faut pas couper plus court que prévu : 7,5 cm.</p>	<p>Tondre jusqu'à ce que la température baisse et que l'herbe pousse moins rapidement. Diminuer alors la hauteur de tonte de 7,5 cm à 3,5 cm, jusqu'à l'arrêt de la croissance. On peut tondre plus fréquemment, car la pelouse pousse plus rapidement</p>

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

### L'ensemencement... au fil des saisons

Printemps	Été	Automne
Possible, mais préférable à l'automne Semer à nouveau aux endroits où l'herbe n'a pas bien poussé.	Non recommandé. Trop chaud, trop secs, les brins d'herbe résistent difficilement	Recommandé de la mi-août à la mi-septembre, car le sol chaud accélère la germination.
La tourbe (gazon en plaque) peut être installée en tout temps. Il est préférable de la rouler pour favoriser le contact des racines avec le sol. Arroser en profondeur et ne pas marcher sur la tourbe mouillée.		

### La fertilisation... au fil des saisons

Printemps	Été	Automne
Petite fertilisation azotée (farine de poisson) (0,5 kg/100 m <sup>2</sup> ) aide la pelouse à reprendre.	Pas de fertilisation, car il y a risque de brûlure et les mauvaises herbes en bénéficient.	Analyse du sol dans un centre de jardinage, aération du sol avant la fertilisation, et arrosage après. Faible fertilisation azotée à la mi-août ou au début de septembre. Appliquer de la chaux à l'automne de préférence, mais pas sur un terrain fraîchement semé. Un apport d'engrais riche en potassium et en phosphore, mais faible en azote pour aider la pelouse à résister au froid. Aérer le sol avec un aérateur.
Le besoin en azote d'une pelouse est 0,5 à 0,75 kg/100 m <sup>2</sup> , 2 fois par année. On peut utiliser un engrais à base de sang d'os, de fumiers déshydratés, émulsion de poisson et d'algues marines.		

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### Le chaume... au fil des saisons

Printemps	Été	Automne
Déchaumer avec une déchaumeuse		Si une barrière de 1 à 2 cm vous empêche de toucher le sol : vous avez du chaume. Corriger le pH : un sol acide ralentit la décomposition du chaume. Déchaumer si nécessaire. Aération, déchaumage et ramassage des feuilles et semis. Ramasser l'herbe si la pelouse est fertilisée ou traitée, si l'herbe est mouillée et s'il y a du chaume.

# Belleau

## BÂTISSEUR DE PATRIMOINE

---

### Quelques numéros de téléphone

Urgence (Police-Incendie-Ambulance)	911
Bureau Arrondissement – Fleurimont	819 565-9954
Bureau Arrondissement – Rock Forest – Saint-Élie - Deauville	819 564-7444
Bureau Arrondissement – East Angus	819 560-8600
Hydro-Sherbrooke (Urgences et pannes)	819 821-5728
Bris d'aqueduc et d'égouts	819 821-5858
Plomberie Mario Côté	819 346-2345
Plomberie PHCB	819 260-4422
Électricité Maurice Gendron	819 822-9267